

SPÉCIAL

*Le pari mondial
de la COP29*
Accélérer et améliorer
le financement climatique
Pages 5-6



www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10362

Jeudi 14 Novembre 2024

Le “NON” du Groupe socialiste
à la première partie du PLF 2025

*El Hassan Lachguar : Nos propositions
visent à sauvegarder le pouvoir d'achat
des citoyens et à assurer la justice fiscale*



Page 3



L'eau et l'énergie
*Les deux principaux défis du
développement économique au Maroc*

Par Ali Rhanbouri

Page 5



Walid Regragui : *La concurrence
est rude pour aspirer à faire partie
de l'équipe nationale*

Page 23

Christophe Lecourtier : *Les provinces du Sud du Royaume sont le nouvel horizon des actions et stratégies de la France*

Actualité



Les provinces du Sud du Royaume du Maroc constituent "le nouvel horizon des actions et des stratégies de la France", a affirmé, mardi à Laâyoune, l'ambassadeur français au Maroc, Christophe Lecourtier.

Dans une déclaration à la presse à l'occasion d'une visite dans la région de Laâyoune-Sakia El Hamra à la tête d'une importante délégation, M. Lecourtier a souligné que son déplacement vise à traduire concrètement dans les

faits la coopération entre le Maroc et la France dans les domaines culturel, économique, social, scolaire et universitaire.

"Notre volonté est de mettre en œuvre le plus rapidement possible les projets qui commencent à naître", a relevé l'ambassadeur, qui était accompagné de plusieurs collaborateurs de l'ambassade de France, précisant que "nous sommes aujourd'hui en capacité de commencer à imaginer des projets en réponse aux différentes opportunités qui se présentent, en particulier dans le

domaine économique dans les provinces du Sud".

Il a cité, à cet égard, la visite d'une importante délégation économique à Laâyoune et Dakhla qui ambitionne de saisir les différentes opportunités d'investissement offertes dans divers domaines.

Cette visite, a-t-il dit, vient refléter le soutien exprimé par le président français, Emmanuel Macron, dans la lettre adressée à SM le Roi Mohammed VI, en affirmant que le présent et l'avenir du

Sahara s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine.

Au cours de sa visite, le diplomate français a eu des entretiens avec le président du Conseil régional, Sidi Hamdi Ould Errachid, et le président du Conseil communal de Laâyoune, Moulay Hamdi Ould Errachid, axés notamment sur la dynamique de développement tous azimuts dans la région.

La délégation française a tenu aussi une rencontre avec le wali de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, gouverneur de la province de Laâyoune, Abdelhamid Bekrate.

L'ambassadeur et la délégation l'accompagnant ont également pris part à un roadshow économique, initié par la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc, en présence d'une cinquantaine de chefs d'entreprise et de décideurs économiques français.

Ce rendez-vous économique a pour objectif d'explorer les opportunités d'investissement et de partenariat dans la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, en vue de nouer des relations opérationnelles avec des acteurs et porteurs de projets marocains, d'explorer des perspectives de collaboration et de découvrir des projets d'investissement concrets.

Par la même occasion, M. Lecourtier a visité l'école française Paul Pascon, relevant de l'Office scolaire et universitaire international (OSUI), ainsi que plusieurs projets où il a constaté de visu les efforts soutenus déployés en faveur d'un développement global et intégré de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra.

Le président de l'Assemblée nationale du Bénin réaffirme le soutien de son pays à l'intégrité territoriale du Maroc



Le président de l'Assemblée nationale de la République du Bénin, Louis Gbéhouou Vlavonou, a réaffirmé, mardi à Rabat, le soutien de son pays à l'intégrité territoriale du Royaume.

Le responsable béninois, en visite officielle au Maroc à la tête d'une importante délégation parlementaire, a exprimé cette position lors d'une rencontre avec le président de la Chambre des représentants, Rachid Talbi Alami, indique un communiqué de la Chambre.

Lors de cette entrevue, M. Vlavonou a réitéré le soutien de son pays à l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc, saluant le progrès et le développement que connaît le Royaume, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, précise la même source.

Il a, en outre, souligné que le Maroc constitue un modèle à suivre dans le continent africain, faisant savoir que sa visite au Royaume

a pour objectif de promouvoir la coopération parlementaire entre les institutions législatives des deux pays.

M. Vlavonou a également mis en avant le rôle de la diplomatie parlementaire dans le renforcement des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays, mettant l'accent sur l'importance du travail du Groupe d'amitié parlementaire et de l'échange de visites pour le renforcement de la coordination entre les deux institutions législatives aux niveaux bilatéral et multilatéral.

De son côté, M. Talbi Alami s'est félicité de cette visite du président de l'Assemblée nationale béninoise et de la délégation l'accompagnant, estimant qu'elle contribuera au renforcement des relations entre les deux pays, notamment sur le plan parlementaire, conformément au mémorandum d'entente signé entre les deux institutions, en 2018.

Il a exprimé la disposition de la Chambre des représentants à partager ses expériences et expertise en matière d'action parlementaire et de numérisation avec l'Assemblée nationale du Bénin.

À cette occasion, M. Talbi Alami a exprimé ses remerciements pour la position positive et constante exprimée par la République du Bénin, en octobre dernier, devant la quatrième Commission de l'Assemblée générale des Nations unies, au cours de laquelle ce pays a salué le plan d'autonomie présenté par le Maroc pour le règlement du conflit artificiel autour du Sahara marocain.

Au cours de cette rencontre, le président de la Chambre des représentants a informé son homologue béninois de l'initiative atlantique de Sa Majesté le Roi Mohammed VI visant à favoriser l'accès des pays du Sahel à l'océan Atlantique, ainsi que des avancées réalisées par le Royaume dans divers domaines, tels que des énergies renouvelables, le dessalement de l'eau de mer et les investissements étrangers.

Dessalement d'eau de mer

L'ONEE assure l'alimentation en eau potable du village de pêche Amgrew à Tarfaya

L'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) vient d'achever la réalisation du projet de sécurisation d'alimentation en eau potable du village de pêche Amgrew à la province de Tarfaya, à partir d'une station de dessalement d'eau de mer.

Cette station de dessalement est la 12^{ème} de l'ONEE et sa 10^{ème} dans les provinces du Sud du Royaume, indique un communiqué de l'ONEE.

Financé par l'ONEE et le Conseil de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, pour un montant global d'environ 26,1 millions de dirhams (MDH), ce projet de sécurisation de l'alimentation en eau potable du village de pêche Amgrew, comprend l'équipement d'un forage d'eau de mer pour un débit de 1.037 m³ par jour et la réalisation d'une station de dessalement d'eau de mer d'une capacité de production d'eau potable de 432 m³ par jour.

Il s'agit également de la réalisation des bâches de stockage d'eau brute et d'eau traitée, la réalisation d'un poste de transformation MT/BT 250 KVA, ainsi que la pose d'une conduite de rejet de 700 mètres linéaires et la construction d'un réservoir de stockage surélevé d'eau traitée d'une capacité de 250 m³, précise la même source.

Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du nouveau modèle de développement des provinces du Sud signé devant SM le Roi Mohammed VI, permettra de satisfaire les besoins en eau potable du village de pêche Amgrew et contribuera également à l'amélioration des conditions de vie de la population et à l'accompagnement du développement socio-économique de la région.

El Hassan Lachguar met en avant les grandes lignes des amendements du Groupe socialiste à propos du PLF 2025



Le député itihadi El Hassan Lachguar a mis en avant les grandes lignes des amendements du Groupe socialiste concernant le projet de loi de Finances n° 60-24 (PLF) au titre de l'année 2025, tout en critiquant des mesures gouvernementales ne prenant pas en considération les attentes des Marocains.

«Le Groupe socialiste-Opposition itihadi à la Chambre des représentants a proposé 167 amendements du PLF. Ces amendements visent avant toute chose à sauvegarder le pouvoir d'achat des citoyens, à prendre en compte l'équilibre entre l'impôt que le contribuable devrait payer et ses revenus et à assurer la protection des citoyens de la flambée vertigineuse des prix», a indiqué le député itihadi dans une déclaration à notre alter ego Anouar

Press en marge d'une réunion tenue mardi dernier par la Commission des finances et du développement économique à la Chambre des représentants.

L'opposition itihadi estime, selon El Hassan Lachguar, que les mesures du gouvernement contenues dans le PLF ne contribuent nullement à protéger la classe moyenne dans le monde rural et la production nationale, tout en appelant à ce que le soutien soit acheminé directement à la production nationale, notamment des ovins et bovins.

«On ne peut pas avec de telles mesures protéger la production nationale», a martelé le député socialiste avant d'ajouter : «Ce que nous reprochons au gouvernement, c'est qu'il propose dans le PLF 2025 les mêmes mesures et mécanismes qui ont abouti à la baisse du taux de croissance, à la hausse du taux de chômage et à la flambée des prix. On a l'impression que le gouvernement vit dans un autre monde totalement déconnecté du vécu des Marocains».

El Hassan Lachguar a également critiqué le gouvernement qui ne prend pas en compte les attentes des retraités, ainsi que leurs légitimes revendications, notamment dans un contexte marqué par la hausse des prix et l'effritement de leur pouvoir d'achat. «Parmi les amendements importants proposés par notre Groupe, il y a celui concernant la protection du pouvoir d'achat des retraités, une catégorie sociale quasiment oubliée et abandonnée à son sort», a précisé le député du Groupe parlementaire de l'USFP.

«Il est de notre devoir au sein du Groupe socialiste de mettre en garde contre l'absence de politiques publiques dans plusieurs secteurs», a souligné El Has-

san Lachguar. Et de préciser : «A titre d'exemple, sous la pression des institutions financières internationales, le gouvernement a proposé une seule mesure consistant à imposer une taxe sur une variété de charbon pour leur montrer que nous prenons des mesures en vue de protéger l'environnement. Ce que nous reprochons au gouvernement, c'est que ce genre de mesures ne doivent pas être prises par le ministère des Finances pour contenter lesdites institutions, mais plutôt pour protéger la santé des citoyens et leur environnement».

Le député itihadi a également reproché au gouvernement le fait de prendre des décisions concernant des secteurs et des professions sans engager un dialogue avec eux. «Plusieurs mesures concernant les notaires, les comptables et bien d'autres professions ont été prises sans consultation avec les parties concernées», a-t-il fait savoir.

A rappeler que le président du Groupe socialiste-Opposition itihadi à la Chambre des représentants, Abderrahim Chahid, est intervenu, au nom des députés usfpistes, lors de la séance de discussion du PLF, tenue par la Commission parlemen-

taire des finances et du développement économique, vendredi 25 octobre dernier.

Il a relevé que la conjoncture actuelle est marquée par la stagnation inquiétante du développement à l'échelle mondiale et la persistance de l'état d'incertitude qui caractérise nombre d'économies dont celles de nos principaux partenaires de la zone euro du fait de l'exaspération des tensions géostratégiques avec leurs répercussions désastreuses sur les chaînes mondiales d'approvisionnement de même que sur la circulation des produits énergétiques sur les marchés internationaux et l'écoulement des capitaux financiers d'investissement.

«Cela nous pousse à nous interroger sur le degré de réalisme des hypothèses sur lesquelles se base votre loi de Finances quant au volet des tarifs du gaz et du pétrole en tenant compte des nouveaux foyers de tension au Moyen-Orient et des répercussions des décisions de l'OPEP pré-sageant de la diminution de la production», a-t-il observé en rappelant que notre pays importe plus des deux tiers de ses besoins en matières énergétiques et dérivés aux prix calculés en devises.

Mourad Tabet



Nos propositions visent à sauvegarder le pouvoir d'achat des citoyens et à assurer la justice fiscale

Le Groupe socialiste rejette la première partie du PLF 2025

Le Groupe socialiste-Opposition itihadi à la Chambre des représentants a rejeté la première partie du PLF 2025 après une réunion marathon marquée par un débat houleux.

Selon le Groupe socialiste, ce projet reproduit les mêmes mesures qui n'ont pas apporté les résultats escomptés, ne permettant pas la concrétisation de l'Etat social.

Le président du Groupe socialiste, Abderrahim Chahid, a souligné que le gouvernement demeure prisonnier du dogme visant à préserver les équilibres financiers au détriment des équilibres sociaux, ce qui aura un fort impact sur les ménages. Et d'ajouter que cela explique l'absence de mesures dans le PLF à même de traduire sur le terrain le slogan du gouvernement concernant l'Etat social.

Le Maroc plaide à Vienne pour l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires



Le Maroc a plaidé, mardi à Vienne, en faveur de l'accélération du processus d'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) au niveau mondial, en tant qu'instrument juridique "impératif et déterminant" pour parvenir à un désarmement nucléaire global et complet.

Le Royaume du Maroc continue à dé-

montrer son "engagement indéfectible" à la mission du Secrétariat provisoire du traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE) visant à promouvoir la paix mondiale et favoriser la non-prolifération nucléaire, a indiqué l'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès des Organisations internationales à Vienne, Azzeddine Farhane, à l'occasion de la 63e session de la

Commission préparatoire de l'OTICE. Dès 1996, le Maroc a été parmi les premiers pays à signer ce Traité contribuant à la négociation et à l'adoption du TICE, a rappelé le diplomate, réaffirmant l'attachement du Royaume à la promotion de l'éradication des essais nucléaires afin de parvenir à un désarmement nucléaire global et complet.

En effet, le Maroc a signé le traité en

1996 et l'a ratifié en 2000, et a depuis contribué aux efforts globaux visant à promouvoir l'entrée en vigueur du traité et son universalisation dans le but ultime d'éliminer les armes nucléaires et de parvenir à un désarmement complet, a-t-il martelé. L'engagement du Maroc s'est traduit par la coprésidence, avec la France, de la sixième conférence de l'article XIV et la mise en place d'un plan d'action conjoint afin d'insuffler une nouvelle dynamique au processus de ratification de ce traité et encourager les pays africains à ratifier cet important instrument juridique de non-prolifération, a-t-il dit.

Le Maroc, qui reste "pleinement attaché" au principe du multilatéralisme et à la promotion de la coopération Sud-Sud, estime que le renforcement des capacités du continent africain à travers l'organisation de sessions de formation et d'ateliers pour les experts africains est de nature à contribuer à la réalisation des objectifs du TICE en matière de non-prolifération, a soutenu M. Farhane.

«Dans ce contexte et à moins de deux ans, nous célébrerons le 30e anniversaire de l'adoption du TICE», a observé M. Farhane, proposant, au nom du Maroc, d'organiser un segment de haut niveau à Vienne, sous la présidence africaine de la prochaine commission préparatoire du TICE en 2025, à l'image du processus des conférences ministérielles de l'article XIV, qui se tiennent tous les deux ans à New York, en marge des travaux de l'Assemblée générale de l'ONU et ce en vue d'accélérer la ratification, d'assurer l'entrée en vigueur du TICE et de garantir son universalisation.

Tenue de la 5^{ème} réunion de la Commission militaire mixte maroco-mauritanienne

Sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, le Général de Corps d'Armée, Mohammed Berrid, Inspecteur Général des FAR et Commandant la Zone Sud, a coprésidé avec le Général de Division El Mokhtar Bolle Chaabane, Chef d'Etat-Major des Armées de la République Islamique de Mauritanie, mardi à Rabat, la 5^{ème} réunion de la Commission militaire mixte maroco-mauritanienne.

Cette réunion, qui témoigne de la solidité des liens de coopération militaire entre les Forces Armées Royales et les Forces Armées mauritaniennes, est une occasion pour les deux parties de dresser le bilan de l'année 2024 et d'arrêter les activités à inscrire dans le programme de coopération de l'année 2025, indique un communiqué de l'Etat-Major Général des FAR.

A cette occasion, les deux responsables militaires se sont félicités de l'excellence de la coopération maroco-mauritanienne et de son bilan positif dans différents domaines, notamment la sécurité et la défense, la formation ainsi que l'échange d'expériences et d'expertise.

Ils ont également souligné la nécessité de consolider davantage la coopération entre les deux Forces Armées en matière de sécurité des frontières et de lutte contre l'immigration et les actions transfrontalières illicites, contribuant ainsi à la stabilité dans la région afin de pouvoir relever les défis communs.

Le même jour, et sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, le ministre délégué auprès du chef du gouvernement, chargé de l'Administration de la défense nationale, Abdellatif Loudiyi, a reçu au siège de cette Administration à Rabat, le Général de Division El Mokhtar Bolle Chaabane, Chef d'Etat-Major des Armées de la République Islamique de Mauritanie, ajoute le communiqué.

Au cours de cet entretien, les deux responsables ont exprimé leur satisfaction quant au niveau d'excellence des relations d'amitié et de coopération qui unissent les deux pays, tout en réaffirmant leur ambition et leur volonté communes de consolider ces liens exemplaires dans l'avenir.

La coopération militaire entre le Royaume du Maroc et la République Islamique de Mauritanie, initiée depuis 1971, a été couronnée, en juillet 2006, par la signature à Rabat d'un mémorandum d'entente portant sur la création de la Commission militaire mixte pour la consolidation des relations bilatérales dans le domaine de la défense.

Au CPS de l'UA, le Maroc réitère son soutien à un processus politique inclusif en Libye

Le Maroc a réitéré, mardi à Addis-Abeba devant le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), son soutien à un processus politique inclusif en Libye.

L'ambassadeur représentant permanent du Royaume auprès de l'UA et la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi, qui intervenait lors d'une réunion du CPS de l'UA, a souligné que, pour le Maroc, la solution politique et le dialogue entre les différents acteurs libyens sont les seuls moyens de sortir de la crise que traverse le pays depuis des années.

Il a affirmé que les problématiques soulevées sur la scène libyenne ne peuvent être résolues que par des élections présidentielles et législatives qui aboutiraient à la mise en place d'institutions crédibles, rappelant que le Royaume a joué un rôle essentiel dans la fin du conflit politique et l'amélioration de la situation humanitaire et économique en Libye, ainsi que dans le soutien des institutions de l'Etat libyen pour contrôler la situation sécuritaire et lutter contre le terrorisme et le crime organisé, notamment en accueillant l'accord de Skhirat, signé le 17 décembre 2015.

Les rencontres organisées par le Maroc entre les parties libyennes s'inscrivent dans les efforts sincères du Royaume pour résoudre la crise de manière pacifique et sans ingérence étrangère, a-t-il indiqué.

Le diplomate marocain a relevé que le

Royaume, qui collabore avec toutes les institutions libyennes dans le respect et la crédibilité, poursuivra ses efforts pour rapprocher les points de vue des parties libyennes en accueillant les acteurs et responsables libyens, tout en soutenant les efforts de la mission onusienne sur ce plan, afin de préserver la souveraineté du territoire libyen et de rétablir la sécurité et la stabilité dans ce pays maghrébin frère le plus rapidement possible.

Le Maroc est conscient que la multiplication des ingérences étrangères dans le dossier libyen et les agendas internationaux divergents ont un impact négatif sur la résolution de la crise libyenne, accentuant les divisions internes et compromettent tout processus politique pacifique, alors que la Libye a besoin d'une véritable réconciliation entre toutes les parties et d'un travail participatif dans lequel tous les Libyens contribueraient à l'édification et au renforcement des institutions de l'Etat, a-t-il insisté.

M. Arrouchi a souligné également que les conditions sont actuellement réunies en Libye pour réaliser des avancées dans le processus politique, notant que la résolution de la question de la légitimité ne peut passer que par un processus électoral transparent et inclusif.

L'ambassadeur a relevé qu'il est impératif de trouver une issue à la crise libyenne, car celle-ci a un impact sur la sécurité et la stabilité de l'Afrique du Nord et de la région sahélienne.

L'eau et l'énergie

Les deux principaux défis du développement économique au Maroc

L'eau et l'énergie sont les piliers majeurs pour réaliser le développement économique et social du Maroc, face à une intensification sans précédent des défis environnementaux et des changements climatiques, la crise des ressources hydriques et énergétiques se présente comme l'un des problèmes les plus complexes, mettant le pays au défi de trouver des solutions durables.

Les ressources hydriques marocaines se sont marquées par une répartition géographique inégale, avec une abondance relative dans le nord et une rareté marquée dans les régions arides du sud. A cela s'ajoute l'impact du changement climatique, qui perturbe les schémas de précipitations et provoque une augmentation des températures, entraînant l'épuisement des nappes phréatiques et un recours accru à des ressources non conventionnelles telles que le dessalement. Parallèlement, le système énergétique marocain quant à lui fait face à des défis similaires. Une dépendance importante aux importations de pétrole et de gaz, couvrant environ 90% des besoins énergétiques du pays, expose l'économie marocaine aux fluctuations des prix internationaux.

Ces défis affectent directement l'économie marocaine. Le secteur agricole, qui constitue une source majeure de revenus et d'emplois, lutte pour sécuriser l'eau d'irrigation, tandis que le déficit énergétique freine le développement des secteurs industriels et des services, ce qui rend la réalisation des objectifs du nouveau modèle de développement, qui vise à stimuler une croissance durable et inclusive, dépendante de la capacité du Maroc à gérer efficacement ses ressources hydriques et énergétiques.

Dans ce contexte, une question essentielle se pose : comment le Maroc peut-il équilibrer la demande croissante en eau et en énergie tout en garantissant la durabilité de ces ressources ? Cet article analyse les principaux défis liés à l'eau et à l'énergie au Maroc, en mettant en lumière les politiques et stratégies adoptées, ainsi que les options futures susceptibles de renforcer la résilience de l'économie marocaine et de soutenir son cheminement vers un développement durable.

Crise énergétique au Maroc : enjeux de durabilité et lutte contre la dépendance énergétique

Le système énergétique marocain est confronté à des défis structurels liés à sa dépendance significative aux importations de pétrole et de gaz, couvrant environ 90 % des besoins énergétiques nationaux. Cette dépendance expose l'économie marocaine à des fluctuations sévères sur les marchés internationaux, notamment avec la hausse et la volatilité des prix de l'énergie. En 2022, par exemple, la facture énergétique marocaine a atteint environ 16 milliards de dollars, reflétant l'impact considérable des coûts d'importation sur les finances publiques et aggravant le déficit commercial tout en provoquant une pression accrue sur les réserves de devises étrangères.

Cette situation révèle la vulnérabilité du modèle énergétique actuel du Maroc et souligne la nécessité ur-

gente de réformes structurelles visant à réduire cette dépendance et à renforcer la capacité de l'économie nationale à faire face aux crises. Dans ce cadre, la transition énergétique apparaît comme une nécessité stratégique pour garantir la durabilité des ressources économiques et adapter le pays aux changements internationaux, notamment face à la demande croissante en énergie et aux pressions environnementales croissantes.

Pour répondre à ces défis, le Maroc a adopté une stratégie ambitieuse visant à renforcer son rôle dans le domaine des énergies renouvelables et à réduire sa dépendance aux sources traditionnelles. Cette stratégie vise à produire 52 % de l'électricité totale à partir de sources renouvelables d'ici 2030. Parmi les initiatives phares, on retrouve le complexe solaire Noor Ouarzazate, l'un des plus grands projets mondiaux en son genre, ainsi que des projets majeurs tels que le parc éolien de Tarfaya, parmi les plus grands d'Afrique. Des projets sont également en cours dans des régions stratégiques comme Tanger, Taza et Dakhla, où les vents puissants offrent un avantage concurrentiel.

Avec l'objectif mondial de réduction des émissions de carbone, le Maroc mise également sur ses ressources naturelles abondantes pour se positionner en tant que leader dans la production d'hydrogène vert, le carburant de l'avenir, aussi grâce à son potentiel solaire et éolien. Ainsi le Maroc aspire à devenir un acteur clé dans ce domaine, attirant des investisseurs internationaux grâce à sa stratégie « Offre Maroc Hydrogène Vert ».

Malgré les progrès significatifs réalisés par le Maroc dans le renforcement des énergies renouvelables et le développement de projets stratégiques majeurs tels que l'énergie solaire et éolienne, la voie vers une transition énergétique globale et durable reste semée d'embûches structurelles et de contraintes fondamentales qui menacent la réalisation de sa souveraineté énergétique. Parmi ces défis, on note la faiblesse des infrastructures actuelles, les réseaux de transport et de distribution n'étant pas encore suffisamment adaptés pour intégrer efficacement la production croissante d'énergies propres, le manque freinant l'intégration des énergies renouvelables dans le système énergétique national et ralentissant le rythme de la transition énergétique, essentielle pour réduire la dépendance aux importations d'énergie.

De plus, le Maroc fait face à d'importantes difficultés pour mobiliser les financements nécessaires à la poursuite de ses projets ambitieux, une grande partie de ces financements reposant sur des partenariats internationaux et des investissements du secteur privé. Toutefois, dans un contexte économique mondial marqué par des incertitudes croissantes et une concurrence accrue pour les capitaux, il devient impératif d'améliorer l'environnement des affaires au Maroc. Cela passe par la simplification des procédures, la mise en place d'incitations fiscales et financières attractives, ainsi que par une stabilité réglementaire qui encourage les investisseurs à s'engager dans le secteur des énergies renouvelables.

En outre, les défis technologiques ajoutent une complexité supplémentaire, l'accélération des innovations dans les domaines de la production et du stockage des énergies propres obligent le Maroc à suivre ces évolutions pour garantir l'efficacité et la compétitivité de ses projets. Néanmoins, l'investissement dans la recherche scientifique et le développement des compétences nationales reste insuffisant, ce qui contraint le pays à dépendre fortement des technologies importées. Cette dépendance peut non seulement augmenter les coûts, mais aussi compromettre sa capacité à atteindre une autonomie technologique dans ce secteur clé.

Sur le plan international, le Maroc est également confronté à un enjeu stratégique lié à ses relations commerciales avec l'Union européenne, son principal partenaire commercial, notamment l'engagement de l'Union européenne en faveur de la neutralité carbone et l'adoption de normes environnementales strictes sur les importations. A cet effet il doit accélérer sa transition énergétique pour garantir que son économie reste conforme à ces exigences. Cela est essentiel pour maintenir l'accès de ses produits aux marchés européens.

Crise de l'eau au Maroc : enjeux de durabilité et stratégies futures

Le Maroc fait face à une grave crise hydrique, considérée comme l'un des plus grands défis environnementaux et économiques menaçant son développement. Avec une disponibilité en eau par habitant limitée à 600 m³/an, bien en deçà du seuil minimal mondial de 1 000 m³/an, le Maroc est classé parmi les pays en situation de stress hydrique. Cette crise est aggravée par les impacts du changement climatique, l'exploitation excessive des nappes phréatiques et une demande croissante en raison de la croissance démographique et agricole, qui consomme environ 80% des ressources en eau et constitue un défi central pour toute stratégie de sécurité hydrique.

Pour relever ces défis, le Maroc a lancé la stratégie nationale de l'eau (2020-2050), qui vise à sécuriser les ressources hydriques grâce à une gestion efficace. Cette stratégie repose sur la construction de barrages supplémentaires, renforçant un réseau existant de 149 grands barrages, tout en améliorant la gestion des infrastructures actuelles. En parallèle, le dessalement de l'eau de mer constitue une solution clé, avec 14 usines de dessalement opérationnelles produisant environ 192 millions de m³/an, tels des projets comme l'usine de dessalement de Casablanca, qui fournira de l'eau potable à plus de 5 millions de personnes.

Le Maroc a également lancé des projets stratégiques de connexion entre les bassins hydriques afin de renforcer la sécurité hydrique et d'assurer une distribution plus équitable et efficace des ressources en eau disponibles. Parmi ces initiatives, le projet de liaison hydrique entre le bassin de Sebou et le bassin de Bouregreg figure parmi les plus importants, et vise à transférer l'excédent d'eau des régions du nord, riches en ressources hydriques, vers les régions du centre, et pâtissant d'un déficit sévère dû à la

sécheresse récurrente et à une demande accrue.

Ces projets constituant une pierre angulaire de la Stratégie nationale de l'eau (2020-2050), permettent de mobiliser durablement les ressources hydriques tout en répondant aux besoins des populations et des secteurs économiques vitaux, notamment l'agriculture et l'industrie. Le projet comprend la mise en place d'infrastructures modernes telles que des canaux hydrauliques et des stations de pompage de pointe, contribuant à réduire les surplus inutilisés et à renforcer la résilience du système hydrique national face aux changements climatiques.

Cependant, ces stratégies font face à des défis majeurs, notamment les coûts élevés des infrastructures, les impacts du changement climatique sur les ressources disponibles et la nécessité de restructurer le secteur agricole pour réduire la consommation excessive d'eau tout en encourageant des pratiques agricoles plus durables.

L'intégration de la sécurité hydrique et énergétique : une nécessité stratégique

Face à ces défis croissants, la sécurité hydrique et énergétique constitue une priorité stratégique pour garantir un développement économique et social durable au Maroc. Les changements climatiques, les tensions croissantes sur les ressources et les exigences des marchés internationaux font de la gestion efficace de ces ressources une question centrale nécessitant l'intégration des politiques nationales dans différents secteurs, en particulier l'énergie et l'agriculture.

Bien que des progrès importants aient été réalisés dans des stratégies ambitieuses telles que la "stratégie nationale de l'eau (2020-2050)" et l'"Offre Maroc Hydrogène Vert", la voie vers la durabilité reste parsemée de défis structurels et technologiques. Aussi est-il donc essentiel de concentrer les efforts sur le développement des infrastructures, le renforcement des partenariats internationaux, l'amélioration du climat des affaires et la restructuration des secteurs gourmands en eau et en énergie pour atteindre ces objectifs.

L'engagement du Maroc dans la transition énergétique et la sécurisation des ressources hydriques démontre une vision stratégique consciente des risques actuels et des besoins futurs, et avec des efforts nationaux et internationaux concertés, permettra au Maroc de consolider sa position en tant qu'acteur régional et international clé dans le domaine de la durabilité, et de soutenir ainsi ses ambitions de développement tout en assurant le bien-être des générations futures.



Par Ali Rhanbouri

Changement climatique



Le financement de la lutte climatique mondiale en tête des priorités de la COP29

Spécial réalisé par Hassan Bentalieb

La capitale azerbaïdjanaise Bakou a commencé, samedi, à recevoir les chefs d'Etat, de gouvernement et les diverses délégations participant à cet événement mondial visant à trouver des solutions face aux menaces du changement climatique. Cette rencontre intervient alors que l'ONU a récemment alerté sur un record mondial des émissions de gaz à effet de serre (GES) atteint en 2023. Retour sur les objectifs, enjeux et défis de ce rendez-vous mondial.

Quel est l'objectif de la COP29 ?

La COP29 a pour objectif de réunir les Etats afin qu'ils acceptent, développent et partagent des plans pour lutter contre le changement climatique. Cette démarche vise à freiner l'aggravation du réchauffement climatique tout en aidant les populations les plus touchées à s'adapter ou à reconstruire leur vie face à ses conséquences.

L'Accord de Paris, conclu en 2015, impose à tous les Etats de fixer des objectifs de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre afin de limiter la hausse de la température mondiale à 2°C par rapport aux niveaux pré-industriels. Toutefois, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a depuis alerté que seuls des efforts pour maintenir le réchauffement à 1,5°C d'ici la fin du siècle pourront éviter les pires effets du changement climatique.

Lors de la COP29, l'évaluation des progrès réalisés par les pays dans la lutte contre le réchauffement climatique se fera à la lumière de cet objectif de 1,5°C. Cependant, même ce seuil entraînera des perturbations majeures (déplacements massifs, destruction des moyens de subsistance et pertes humaines, en touchant de manière disproportionnée les pays à faible revenu). A ce jour, le monde se dirige vers un réchauffement de 2,6 à 3,1°C d'ici la fin du siècle.

Quel est l'ordre du jour de cette année ?

La COP29 a été surnommée «la COP des finances», car elle met l'accent sur l'augmentation du financement climatique. Ce terme désigne les fonds nécessaires pour aider les pays à faible revenu à opérer une transition vers des économies neutres en carbone et

adapter les communautés vulnérables aux effets du changement climatique. Un des objectifs centraux de la COP29 est d'accroître ce financement et de définir de nouvelles cibles pour l'avenir.

Selon la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et l'Accord de Paris, ce financement doit provenir des pays à revenu élevé, qui sont historiquement les plus responsables du changement climatique. En outre, le droit international des droits humains exige que tous les Etats capables de le faire contribuent à ces efforts.

En plus de déterminer des objectifs financiers, les négociations de la COP29 devront établir des calendriers précis pour la mise à disposition des pays à faible revenu de ces fonds. Ces financements devront prendre la forme de subventions et non de prêts, afin d'éviter d'aggraver les crises de la dette existantes. Les discussions devront également fixer des objectifs clairs pour l'allocation des fonds.

A noter que l'une des avancées les plus notables de la présidence azerbaïdjanaise de la COP29 est d'avoir fait de l'adaptation, souvent reléguée au second plan, une priorité des discussions climatiques.

A quoi va servir cette COP ?

Les conférences des parties (COP) ont, à plusieurs reprises, permis de réaliser des avancées significatives dans la lutte contre la crise climatique. En 1997, la COP3 au Japon a débouché sur le Protocole de Kyoto, le premier traité juridiquement contraignant. Ce protocole visait à réduire d'au moins 5% les émissions de gaz à effet de serre de 55 pays industrialisés entre 2008 et 2012, par rapport aux niveaux de 1990. Bien que les Etats-Unis n'aient jamais ratifié cet accord et que la Chine, alors classée comme pays en développement, n'ait pas été concernée, le protocole a jeté les bases des futures négociations climatiques.

La COP15, tenue à Copenhague (Danemark) en 2009, est souvent perçue comme un échec. Cependant, elle a été la première à établir un objectif crucial : limiter le réchauffement à 2°C au-dessus des niveaux préindustriels (1850-1900), marquant ainsi un seuil à ne pas dépasser.

La COP21 de 2015 à Paris a marqué un tournant décisif en aboutissant au premier accord international de réduction des émissions de gaz à effet de serre engageant l'ensemble des Etats. Cet accord vise à contenir le ré-

chauffement climatique bien en deçà de 2°C, avec pour objectif idéal de le limiter à 1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle. Il impose également d'atteindre la neutralité carbone durant la seconde moitié du siècle.

COP29, un sommet sous le signe de la finance climatique

Comprendre les enjeux et le vocabulaire clé

La COP29, qui a débuté lundi 11 novembre à Bakou, en Azerbaïdjan, mettra l'accent sur les questions financières. Les discussions utiliseront un vocabulaire spécifique et technique. Voici quelques termes clés pour mieux saisir l'importance de ces négociations cruciales pour l'avenir de la planète.

COP : Conférence des parties

Pour commencer, expliquons l'acronyme "COP", qui signifie en anglais *Conference of the parties*, soit "Conférence des parties". Ces conférences sont les rassemblements annuels des pays signataires de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), adoptée à Rio en 1992. Chaque année, elles réunissent chefs d'Etat, représentants gouvernementaux, associations et divers groupes d'influence, y compris ceux du secteur des énergies fossiles. Au total, 198 pays participent à ces rencontres, représentant ainsi la quasi-totalité du monde. Ces conférences comprennent également les 195 Etats et parties ayant ratifié l'Accord de Paris sur le climat, signé en 2015.

NCQG : Nouvel objectif collectif quantifié

Au cœur des discussions de la COP29 se trouve le NCQG, ou *New Collective Quantified Goal* (Nouvel objectif collectif quantifié). En 2009, lors de la COP15 à Copenhague, les participants ont convenu d'un engagement de 100 milliards de dollars par an pour aider les pays en développement à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à s'adapter aux impacts du changement climatique. Cet objectif a finalement été atteint en 2022, mais il doit être réévalué avant 2025 conformément aux engagements pris dans l'Accord de Paris. Ce chiffre inclut les financements publics bilatéraux et multilatéraux, les crédits à l'exportation et les investissements privés.

La métaphore de l'oignon

Parmi les négociateurs de la COP, particulièrement ceux des pays développés, la métaphore de l'oignon est souvent utilisée pour illustrer le NCQG. L'idée est que le financement climatique est constitué de plusieurs couches : au centre, des financements publics et des contributions privées directes, tandis que les couches externes incluent d'autres formes de financements privés et des apports volontaires. Toutefois, pour les pays en attente de ces aides, cette métaphore entretient l'ambiguïté. Ils redoutent que les nations riches l'utilisent comme prétexte pour esquiver leurs engagements. Simon Stiell, responsable du climat à l'ONU, a insisté sur le fait que le nouveau plan financier devra comporter un socle solide de financements publics, avec une part significative de dons ou de prêts à taux préférentiels.

Quantum : le montant attendu

Le "quantum" désigne le montant final qui sera alloué au financement climatique à l'issue de la COP29, si un accord est trouvé, pour remplacer le seuil actuel de 100 milliards de dollars. Les projections varient entre 500 milliards et plus de 1.000 milliards de dollars par an. Si la métaphore de l'oignon est retenue, il est possible que plusieurs chiffres marquent la fin des négociations à Bakou, afin de parvenir à un compromis et d'éviter de repartir sans accord concret.

Changement climatique

Accélérer et améliorer le financement climatique

Un défi mondial à la COP29



L'ONU commerce et développement soutient que le financement mondial de la lutte contre le changement climatique doit faire un bond en avant, tant en termes de quantité que de qualité, pour répondre aux besoins des économies en développement en vue d'une transition juste vers la durabilité et la résilience.

Le financement mondial de la lutte contre le changement climatique doit non seulement être considérablement augmenté, mais également devenir plus efficace pour répondre aux besoins des pays en développement dans leur transition vers une durabilité et une résilience accrues, nuance l'ONU commerce et développement. Et de préciser qu'il est crucial de dépasser l'actuel engagement annuel de 100 milliards de dollars et de fournir un soutien

significativement renforcé. D'autant que le monde se rapproche d'un nouvel accord visant à accroître les financements climatiques à la COP29.

Ce nouvel objectif collectif quantifié (NCQG), ajoute la même source, doit aller au-delà de la simple augmentation des fonds ; il doit garantir une meilleure qualité du financement. Cela inclut une transparence accrue, une accessibilité renforcée et un respect du principe des responsabilités communes mais différenciées. Selon le rapport de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'objectif du NCQG est de transformer la finance climatique en un levier de confiance, de coopération et d'action.

Les pays en développement auront besoin de financements massifs pour agir en

matière de climat. D'après les projections des Nations unies, ils nécessiteront environ 1.100 milliards de dollars à partir de 2025, et jusqu'à 1.800 milliards d'ici 2030 pour couvrir les investissements dans l'atténuation, l'adaptation et la gestion des pertes. Pour atteindre cet objectif, les pays développés devraient prendre en charge la majorité des coûts, représentant 890 milliards de dollars dès 2025 et 1.460 milliards de dollars d'ici 2030, soit environ 1,4% de leur PIB.

En plus de l'augmentation des fonds, il est essentiel de garantir un financement climatique de qualité qui favorise une croissance résiliente, en accord avec l'Accord de Paris et les Objectifs de développement durable. Pour y parvenir, la CNUCED propose d'ancrer le NCQG dans une approche équitable, où les contributions

des pays développés sont proportionnelles à leur PIB. Le financement doit éviter d'aggraver la dette des pays en développement, en se concentrant sur des subventions et des financements concessionnels plutôt que sur des prêts.

Si les mécanismes de financement ne sont pas améliorés, et si les pays en développement restent confrontés à des dettes croissantes ou à des obstacles administratifs, le NCQG risque de reproduire les échecs passés de l'engagement des 100 milliards de dollars. Pour maximiser l'impact des financements climatiques, il est impératif de réformer la gouvernance économique mondiale et de redéfinir l'architecture financière internationale, afin de débloquer de nouvelles ressources, d'atténuer les inégalités et d'optimiser les flux financiers futurs pour le climat.

Un réchauffement climatique inexplicable 2023 et 2024 avec leur lot de mystères

La planète est confrontée à une accélération fulgurante du réchauffement climatique depuis début 2023 : l'année dernière est la plus chaude depuis le commencement des relevés, avec un écart sans précédent par rapport à la moyenne. L'année 2024 continue sur la même lancée et il est désormais quasiment certain qu'elle sera l'année la plus chaude jamais enregistrée. Interrogé par une revue scientifique américaine, le directeur du Nasa Goddard Institute, Gavin Schmidt, explique que le pic de chaleur exceptionnel qui dure depuis 18 mois est en partie inexplicable.

Le climatologue en chef de la Nasa, a admis que le réchauffement climatique extrême qui s'est accéléré depuis mars 2023 suscite bon nombre de questions qui restent à élucider. « En tant que climatologues, 2023 a été une année qui nous a rendus

plus humbles et encore plus préoccupés », confie-t-il. « Aucune autre année n'a autant défié nos prévisions climatiques. Nous avons observé un écart de 0,2°C, ce qui peut sembler minime, mais qui est en réalité considérable ».

Jusqu'à présent, les causes du réchauffement intense en 2023 et 2024 semblaient être clairement identifiées : les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités humaines, l'impact réchauffant du phénomène El Niño (juin 2023 - mai 2024), des modifications des règles sur la pollution maritime qui ont dégagé le ciel et amplifié le réchauffement océanique, l'injection de vapeur d'eau due à l'éruption du volcan Hunga Tonga, et une phase du cycle solaire peu favorable. Cependant, si le rôle majeur des émissions de gaz à effet de serre humaines demeure incontesté, Gavin Schmidt précise, dans une interview accordée

à Yale Environment 360, que la réduction de la pollution des navires n'explique qu'une augmentation limitée de 0,05 à 0,08 °C, bien en deçà du pic observé.

Par ailleurs, les dernières études montrent que l'effet refroidissant du volcan Tonga aurait surpassé son pouvoir réchauffant. Quant au cycle solaire, bien que la Terre ait reçu davantage de rayonnement solaire ces dix dernières années, ses impacts demeurent limités selon les experts. Ces éléments, bien que significatifs, ne parviennent pas à expliquer l'accélération notable du réchauffement depuis le début de 2023.

Pour Gavin Schmidt, deux hypothèses se dessinent : « Soit un facteur inconnu amplifie les effets des émissions de gaz à effet de serre, soit la rapidité du réchauffement a été sous-estimée ». Cela soulève des questions sur l'éventualité d'un phéno-

mène climatique méconnu ou d'un impact plus puissant que prévu de l'actuel El Niño. « Nos systèmes de prévision sont dépassés par l'évolution climatique actuelle », déplore-t-il.

L'honnêteté de ce constat est marquante : « Les variations climatiques sont plus erratiques que nous l'imaginions, ce qui pourrait compromettre nos futures prévisions ». Une étude récente, publiée dans la revue Science, suggère que le dernier El Niño a eu un effet de réchauffement bien supérieur à ce que les scientifiques anticipaient. Un précédent bond des températures, bien que moins marqué, avait déjà été observé en 1977 dans des circonstances similaires : après plusieurs années de La Niña (effet refroidissant), un El Niño fort avait déclenché une hausse marquée du réchauffement global.

Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

FORTE GRIPPE	ALLANT	MÉTAL FORME D'ÊTRE	GRECQUE GAYER	EN VOGUE	ABROGÉ	CONNU LINCÉUL	RONCH- ONNE
					CERTAIN		
EST À LONDRES			LA FIN DU JOUR	MAMMI- FÈRE D'AFRIQUE			FIN DE VERBE
		VIEILLE CITÉ POSSESSIF		FAUX	EST TRADUIT EN ANGLAIS	TIENT EN HALEINE HARDI	
LIE							
ACARI- ÂTRE							
ARTICLE NOTE			IL LIT BEAUCOUP				N'A RIEN DE BRILLANT
		GAMIN TUNISIE JAPONAISE		ROMAINS	VERRE DE BIÈRE		GLACE FLOTTAN- TE
CUBE		L'ENVERS- PEINTRE ITALIEN			PARTIRA	EN ACTION CONIFÈRE	
		MANCHE ADVERBE					
AFFEC- TÉE	GOGOL BOUCLIER			ROULÉE	BAGARRE		POULIÉ À GORGE
					EN FLEUR	NOTE	
CERTAIN		COCO			VOYELLES UTILISER		
			DÉTENDU				SYMBOLE DE L'ARGENT

Solution mots flechés d'hier

CALE A L'EST	S	SOLE D'AVANT	ENTRÉE	PROVISE	C	SAVAI	MAINTIEN DE	CLASSE
	COOL	EN	PROF	OP	LA	PS		
COLONNE D'AVANT D'EST	URANIUM					NEO		
PROF D'AVANT	TAN	PROF A L'EST	ROULÉE	EN	RESPON	EIN	PROF D'AVANT	RS
	BENNE		VILLE D'AVANT		A L'EST	USS		SI
SURVE	OUTIL					EE		
	LINCÉUL					MÉCS		
ENTRÉE	NET					PARU		
QUART AVEC EST	ECURIE					ITV		
ENTRÉE	D					RANDONNEE		
	PIN					R		
VILIER D'AVANT	TREPAN					RIEN		
FIN D'AVANT	EE					UNIE		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaires général de la rédaction
Mohamed Bouzab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Boufity
Mouad Tabet
Wafaa Mejoudi
Mehdi Ouassat
Rachid Merbah

Responsable des ressources humaines
Aïcha Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezoufir

Service technique
Khadija Sidi (Responsable)
Myriem Khabane
Khadija Halihi
Marjama Farki
Elkhoussi Elmardi

Rédaction
Abdelouassim Warrach

Secrétariat
Ammar Tabaa

Photographe
Ahmed Lazaki

Correspondants
Ahmadou El Kabab (Lalyoune)
Abdelali Khalaf (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahouan
Khalil Benrouyo

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2865 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone: 0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
www.libe.ma/annonces
Youssef El Ghibi

Mouana El Youssefoui
Louisa Baghladi
Latifa Mouzab
Rkia Ait Dahman
Silvan Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAPRISB
Dossier de presse:
100/64

Site web:
www.libe.ma

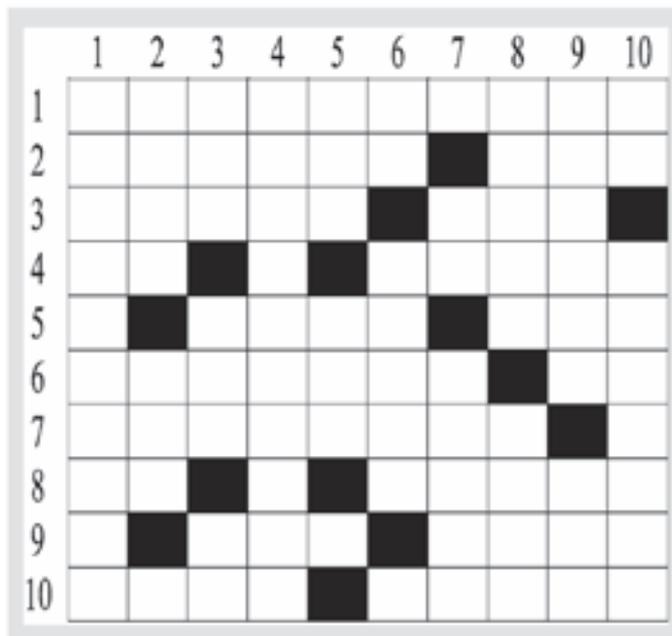
Journal Libération

Libération Maroc

الجورب
oju
MAROC

2017
www.oju.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Egotage
- 2- Abrégé - Vieux service
- 3- Impératrice - Égalité
- 4- Règle - Assemble à l'aide d'un collage
- 5- Facilité - Marche
- 6- Bien-être - Éclaté
- 7- Ame d'équation
- 8- Possessif - Gueffre
- 9- Touché - Naturel
- 10- Anneau de corde - Risquais

VERTICALEMENT

- 1- Doctrine de Kant
- 2- Toujours pauvre - Trust local
- 3- Baie jaune - Mandela et les siens - En les
- 4- La première écriture
- 5- Esprit - Bruit
- 6- Eelos - Joué !
- 7- Irillium - Capitale arabe
- 8- Douces créatures - Feu de Sicile
- 9- Mettre à l'écart - Grande école
- 10- Liant - Laminées

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

6		4	9		1			3
	1	5						9
	3	9	4	2				
3						1	5	
			1	3	7			
	4	2						6
				5	2	8	3	
	8					6	4	
2			7		4	9		5

Difficile

			9	4				
1		9		6			5	
							4	8
	5	3			7			
2		6		9		4		5
			2			8	7	
9	6							
	3			7		2		1
			5		9			

Moyen

		4	9					
	7	9		5	1	2		
		1					7	9
1				2	6			5
5			1	4				6
4	3						1	
		5	8	3			4	2
					2	5		

Expert

4	6							1	
	3				6	2			
5				2	1				
2	3	5		4					
			7		2	5		3	
			2	8				7	
		7	9					1	
9								4	5

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

7	8	2	6	4	3	1	9	5
4	3	1	9	2	5	6	7	8
5	6	9	8	1	7	4	3	2
9	4	6	5	7	1	8	2	3
8	2	5	3	6	9	7	1	4
3	1	7	2	8	4	5	6	9
1	7	8	4	9	2	3	5	6
6	9	3	7	5	8	2	4	1
2	5	4	1	3	6	9	8	7

Difficile

4	2	1	6	7	9	3	5	8
8	9	3	4	5	1	6	2	7
7	6	5	8	2	3	4	9	1
1	5	4	7	3	8	9	6	2
6	8	7	9	4	2	5	1	3
9	3	2	5	1	6	8	7	4
5	1	8	2	9	4	7	3	6
2	4	9	3	6	7	1	8	5
3	7	6	1	8	5	2	4	9

Moyen

5	9	6	4	2	7	3	1	8
1	8	7	5	6	3	9	4	2
2	3	4	9	1	8	6	7	5
8	4	3	2	5	1	7	9	6
6	1	5	7	8	9	4	2	3
9	7	2	3	4	6	5	8	1
3	5	1	8	7	4	2	6	9
4	2	8	6	9	5	1	3	7
7	6	9	1	3	2	8	5	4

Expert

9	3	4	5	7	6	8	1	2
8	2	6	1	4	3	5	9	7
7	1	5	8	2	9	4	3	6
3	9	2	4	8	7	6	5	1
4	5	8	3	6	1	7	2	9
6	7	1	9	5	2	3	4	8
1	8	9	6	3	4	2	7	5
5	4	7	2	9	8	1	6	3
2	6	3	7	1	5	9	8	4

Economie

Les opportunités d'investissement dans le secteur agricole marocain mises en lumière à Londres

L'importance et la diversité des opportunités d'investissements dans les secteurs agricole et agroalimentaire marocains ont été mises en lumière, mardi à Londres, à l'occasion d'une rencontre organisée par l'Agence pour le développement agricole (ADA).

Initiée en collaboration avec l'ambassade du Maroc au Royaume-Uni, cette manifestation a permis d'établir des passerelles entre des investisseurs britanniques potentiels et les représentants de l'ADA, de la filiale du Groupe CDG, MEDZ, ainsi que d'UK export finance (UKEF) et British international investment (BII).

Dans une allocution à cette occasion, l'ambassadeur du Maroc au Royaume-Uni, Hakim Hajoui, a indiqué que le Maroc et le Royaume-Uni partagent un engagement en faveur de l'agriculture durable et sont d'ores et déjà partenaires en matière de sécurité alimentaire, assurant que cette collaboration dispose encore d'un potentiel de développement "très important", rapporte la MAP.

En plus de l'accroissement des volumes, des partenariats innovants entre les deux pays peuvent contribuer à une montée en gamme et à l'exportation de davantage de produits finis, en droite ligne avec la valorisation des produits agricoles visée par la stratégie "Génération Green 2020-2030", lancée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a-t-il précisé.

Tout en faisant remarquer que les deux pays disposent de saisons agricoles complémentaires, M. Hajoui a mis l'accent sur l'importance de l'innovation et de la technologie dans ce partenariat entre Rabat et Londres, afin de faire face aux défis climatiques, comme le stress hydrique.

Pour sa part, la directrice de l'agrégation et du partenariat au sein de l'ADA, Saïda Ouarzane, a indiqué que depuis l'entrée en vigueur de l'accord d'association entre le Maroc et le Royaume-Uni, les échanges commerciaux entre les deux pays ont connu une "nette augmentation", notant que depuis 2021, le Royaume-Uni se positionne comme le 2^e importateur à l'échelle internationale des produits agricoles marocains. Dans le détail, la valeur des exportations agricoles marocaines vers le Royaume-Uni a atteint 5,5 milliards de dirhams en 2023, soit une croissance de 56% par rapport à 2021 et une multiplication par huit par rapport à 2010, a-t-elle poursuivi.

La rencontre s'inscrit dans la continuité de l'édition 2023 du Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM), où le Royaume-Uni avait été désigné comme pays à l'honneur, ouvrant la voie à la signature de deux mémorandums d'entente entre les deux pays, portant sur la coopération dans les domaines de la recherche scientifique, de la résilience au changement climatique, ainsi que dans le domaine de l'innovation agricole et de l'agritech.

Signature de trois conventions pour la transformation de la société gestionnaire de la Bourse en holding



Deux protocoles d'accord et une convention de partenariat ont été signés, mardi à Casablanca, pour la transformation de la société gestionnaire de la Bourse en holding.

Signées en marge d'une conférence organisée par le ministère de l'Economie et des Finances, l'Autorité marocaine du marché des Capitaux (AMMC) et Bank Al-Maghrib (BAM), consacrée au lancement du marché à terme, ces conventions stipulent la transformation institutionnelle et organisationnelle de la Bourse de Casablanca en société holding.

Il s'agit d'un protocole d'accord global signé entre le ministère de l'Economie et des Finances, l'AMMC, BAM, la Fédération marocaine des assurances (FMA), la Bourse de Casablanca, le Groupement Professionnel des banques du Maroc (GPBM) et Maroclear.

Ce protocole marque une étape décisive vers la création du nouveau Groupe Bourse de Casablanca. Il s'inscrit dans la continuité des réformes entamées par le Maroc depuis plusieurs années, dans l'objectif de renforcer les acquis de la Bourse de Casablanca et lui permettre de se positionner en tant que bourse régionale forte, dotée d'une infrastructure de marché intégrée, et conforme aux meilleurs stan-

dards internationaux.

Conclu entre le GPBM et la Bourse de Casablanca, le second protocole d'accord concerne la chambre de compensation (CCP), une composante essentielle du marché à terme, et s'inscrit dans le prolongement du protocole cadre précité.

Ce protocole d'accord vise à restructurer le capital social de la CCP, entre la Holding Bourse de Casablanca, à hauteur de 51%, et les établissements de crédit, à hauteur de 49%. Concernant la convention de partenariat, celle-ci porte sur le développement du marché boursier, et a été signée entre la Bourse de Casablanca et différentes parties prenantes du marché boursier, avec le soutien de l'AMMC.

Cette convention implique, aux côtés de la Bourse de Casablanca, la Confédération générale des Entreprises du Maroc (CGEM), la FMA, l'Association des sociétés de gestion et fonds d'investissement marocain (ASFIM), l'Association marocaine des investisseurs en Capital (AMIC), l'Association Marocaine des entreprises faisant appel public à l'épargne (APE) et l'Association professionnelle des sociétés de Bourse de Casablanca (APSB).

Le but de ce partenariat est de mo-

biliser les différentes parties prenantes du marché boursier de manière à renforcer le rôle de la holding Bourse de Casablanca comme acteur clé du financement de l'économie.

Elle promet, en outre, une coopération efficace entre les différentes parties prenantes signataires pour atteindre les objectifs du Nouveau modèle de développement ainsi que ceux de la Charte d'investissement.

Cette convention fait écho à la feuille de route signée le 28 novembre 2023, articulée autour de quatre piliers, à savoir, le renforcement du soutien institutionnel, le développement d'un cadre incitatif, l'accompagnement des PME membres de la CGEM et une communication améliorée pour accroître la visibilité du marché.

Ces signatures ont été précédées de la troisième réunion du Comité des marchés de capitaux (CMC), au cours de laquelle a été validé le schéma de transformation de la société gestionnaire de la Bourse de Casablanca en holding.

Cette transformation s'inscrit dans la continuité du processus de démutualisation de la Bourse, conclu en 2016, et s'aligne avec les exigences du cahier des charges liant ladite société à l'Etat.

Des chefs d'entreprise français explorent les opportunités d'investissement dans la région Laâyoune-Sakia El-Hamra

Une cinquantaine de chefs d'entreprise et de décideurs économiques français ont tenu, mardi à Laâyoune, une rencontre avec les responsables locaux et les élus en vue d'explorer les opportunités d'investissement et de partenariat dans la région de Laâyoune-Sakia El-Hamra.

Initié par la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc (CFCIM) en présence notamment de l'ambassadeur de France à Rabat, Christophe Lecourtier, ce roadshow économique a permis aux membres de la délégation française de prendre connaissance des opportunités économiques dans la région, afin de nouer des relations opérationnelles avec des acteurs et des porteurs de projets marocains, d'explorer des perspectives de collaboration et des projets d'investissement

concrets. Ce rendez-vous économique, auquel ont pris part le président du Conseil régional, Sidi Hamdi Ould Errachid, et le président du Conseil communal de Laâyoune, Moulay Hamdi Ould Errachid, a également été l'occasion de mettre en lumière les atouts de la région devant les opérateurs économiques français, ainsi que le potentiel local en matière d'investissements, de partenariats et d'échanges commerciaux, rapporte la MAP.

Conduite par la présidente de la CFCIM, Claudia Gaudiau-Francisco, la délégation française s'est informée du climat et des perspectives d'affaires dans les secteurs productifs au niveau de la région, tels que le développement durable, le tourisme, la pêche et les énergies renouvelables.

Elle a aussi suivi des présen-

tations axées sur les plans de développement régional et communal, en particulier les différents projets prévus dans le cadre du nouveau modèle de développement des provinces du sud du Royaume.

A cette occasion, un exposé a été présenté par le directeur du Centre régional d'investissement (CRI), Mohamed Jifer, mettant l'accent sur les efforts soutenus déployés par le CRI en matière d'accompagnement des investisseurs, à travers un processus simplifié pour la création et la pérennisation des entreprises.

Dans une déclaration à la presse, Mme Gaudiau-Francisco a indiqué que le déplacement de la délégation d'hommes d'affaires français dans la région de Laâyoune-Sakia El-Hamra vise à permettre aux entreprises de l'Hexagone de prospecter les

possibilités d'investissement dans divers secteurs, notamment des énergies renouvelables et de l'économie bleue.

Les plans de développement régional et communal sont "extrêmement ambitieux", s'est-elle félicitée, invitant les entreprises françaises à s'inscrire dans cette dynamique prometteuse.

De son côté, M. Jifer a affirmé que cette visite s'inscrit dans le cadre de l'opérationnalisation des accords signés lors de la récente visite d'État du Président français, Emmanuel Macron, au Maroc, relevant que les deux parties s'engagent dans une perspective de création de richesses et d'opportunités d'emplois au niveau de la région, au bénéfice de la population locale.

A l'occasion de cette visite, les membres de la délégation ont visité l'Institut africain de Re-

cherche en Agriculture durable (ASARI) à Fom El Oued, relevant de l'Université Mohammed VI Polytechnique.

Ils ont suivi des explications sur les missions de cet Institut portant sur quatre principaux programmes en phase avec les besoins et les défis de la région, à savoir l'agriculture dans les milieux arides et les zones marginales, la bioraffinerie et la bioénergie, la valorisation de la chaîne de valeur animale et la gestion durable de l'eau et de l'énergie.

L'ambassadeur français et la délégation l'accompagnant ont, par ailleurs, effectué des visites de terrain à plusieurs projets où ils ont constaté de visu les efforts soutenus déployés en faveur d'un développement global et intégré de la région Laâyoune-Sakia El Hamra.

Lancement de la Semaine nationale de l'entrepreneuriat en simultané avec la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat

Mme Iman Belmaati, directrice générale de l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC), a présidé le lancement officiel de la Semaine nationale de l'entrepreneuriat, organisée du 11 au 17 novembre 2024, depuis le Technopark de Casablanca.

Cet événement reflète l'engagement constant de l'ANAPEC à promouvoir et renforcer l'écosystème entrepreneurial au Maroc. Il s'agit d'une initiative innovante et inclusive visant à offrir un soutien global aux entrepreneurs dans toutes les régions du Royaume, en partenariat avec les acteurs locaux et régionaux.

Cette initiative ambitieuse s'inscrit dans une stratégie

globale visant à faciliter l'accès des entrepreneurs à un environnement intégré, comprenant des soutiens financiers et non financiers. Elle met également l'accent sur la proximité des services, notamment dans les zones manquant d'infrastructures adaptées.

La Semaine nationale de l'entrepreneuriat s'inscrit dans l'offre de valeur de l'ANAPEC, orientée vers quatre cibles principales : les auto-entrepreneurs, les unités économiques informelles, les très petites entreprises (TPE) et les porteurs de projets. Cette offre repose sur des parcours flexibles et est soutenue par quatre plateformes opérationnelles : prospection, accompagnement, opportunités et animation. Ces outils permettent aux entrepreneurs d'accéder à des formations, des ressources pratiques et des opportunités concrètes pour transformer leurs idées en projets viables et à fort impact économique et social.

Les activités de cette Semaine nationale se distinguent par une approche innovante, combinant prestations en présentiel et à dis-



et des consultations individuelles spécialisées, facilitant l'accès aux ressources et aux expertises nécessaires pour accompagner les entrepreneurs, notamment dans les zones rurales et semi-urbaines. Ces unités mobiles créent un lien essentiel entre les entrepreneurs et les opportunités de développement disponibles.

Lors de l'édition précédente en 2023, plus de 10.000 entrepreneurs ont bénéficié des services de cette initiative. Cette année, les objectifs stratégiques visent à renforcer l'esprit entrepreneurial, encourager la création de nouvelles entreprises capables de générer de la valeur et des emplois, et accompagner les entrepreneurs dans le développement de leurs activités en surmontant les défis auxquels ils sont confrontés. Cela marque une étape majeure dans la construction d'un écosystème entrepreneurial inclusif et durable au Maroc, en phase avec les aspirations des jeunes générations et les exigences d'un avenir économique national résilient face aux mutations globales.

tance. Les participants bénéficient d'une variété de ressources, incluant des formations pratiques, des compétitions, des simulations et des jeux éducatifs qui stimulent leur engagement et favorisent le développement de leurs compétences. Un contenu spécifique, adapté aux besoins des entrepreneurs, est également proposé : préparation de plans d'affaires, conception de modèles économiques et développement de projets, afin de renforcer leur capacité à prendre des décisions stratégiques pour leurs entreprises.

Par ailleurs, la Semaine nationale de l'entrepreneuriat déploie huit unités mobiles modernes, entièrement équipées, qui sillonneront les 12 régions du Royaume. Elles offriront des ateliers pra-



Une initiative pionnière de l'ANAPEC

Salon international du livre de Sharjah

Débat sur l'apport de la littérature marocaine à la culture arabe

L'interaction critique dans la littérature marocaine, en tant qu'effort enrichissant allant au-delà de l'évaluation des œuvres littéraires pour questionner l'identité, les questions sociales et les expériences humaines, a servi lundi soir de fil conducteur pour un débat organisé en marge du 43^e Salon international du livre de Sharjah.

Les échanges tenus sur cette thématique tant passionnante pour les intervenants, pour la plupart des critiques et des hommes de lettres marocains et arabes, ont mis en évidence l'image de marque que se sont forgés nombre de critiques sur la scène littéraire arabe ainsi que le lien étroit entre la conscience critique et la liberté créative.

Lors d'une séance de dialogue organisée lundi soir, dans le cadre du programme culturel du Maroc, invité d'honneur de la 43^e édition du Salon international du livre de Sharjah, sous le thème "La littérature marocaine et l'interaction critique", les intervenants ont mis en lumière l'influence du génie critique marocain sur leur réputation littéraire, ainsi que la relation entre la conscience critique de certains créateurs marocains et leur émancipation créative.

Le romancier et critique Ahmed El Madini a souligné, à cette occasion, l'interdépendance de la littérature et de la critique, car, selon lui, l'écriture littéraire constitue une forme d'autocritique, précisant qu'il applique une critique rigoureuse à



ses propres œuvres, allant parfois jusqu'à supprimer des textes entiers.

L'écriture représente avant tout un processus critique, a-t-il expliqué, rappelant que la littérature marocaine a connu une transformation importante depuis le début du XX^e siècle, ce qui a impacté la nature de la critique, incitant les critiques à se pencher davantage sur les contenus sociaux et politiques dans les œuvres littéraires.

De son côté, le chercheur et critique Saïd Yaktine a insisté sur l'importance de la critique littéraire et son rôle dans l'enrichissement de la littérature marocaine, en mettant l'accent sur la nécessité d'un soutien aux écrivains pour renforcer leur

rôle dans la société, notant que les créateurs marocains proviennent de divers horizons, comptant dans leurs bords des érudits, des écrivains, des poètes et des critiques, ce qui favorise la création d'une diversité enrichissante pour le mouvement culturel.

Par ailleurs, il a relevé que la transformation numérique est à même de contribuer à développer et à assurer une diffusion plus facile de la critique littéraire marocaine, estimant qu'en se consacrant à des questions contemporaines telles que l'identité, le multiculturalisme et l'environnement, la critique littéraire aiderait à préserver la spécificité culturelle de la littérature marocaine.

Pour sa part, la critique Houria El Khamlichî a souligné la nécessité de distinguer entre littérature et critique, expliquant que la critique repose sur des bases scientifiques et des théories spécifiques, tandis que la littérature se concentre sur l'expression personnelle et la créativité.

Le mouvement critique marocain a offert des perspectives profondes ayant incité les écrivains à explorer de nouvelles formes et styles, a-t-elle ajouté, notant que la critique littéraire contribue à une meilleure compréhension des enjeux et des questions sociales auxquelles la société marocaine est confrontée.

Placé sous le thème "Le Maroc des cultures à Sharjah du livre", le pavillon marocain propose, 12 jours durant, un programme culturel riche avec pas moins de 107 événements rassemblant une centaine d'écrivains, d'auteurs et d'éditeurs et couvrant divers domaines culturels, artistiques et littéraires, en plus d'une série de séances consacrées à la découverte de l'art culinaire marocain.

Le pavillon permet également au public de découvrir le patrimoine marocain à travers des conférences, des pièces de théâtre, des expositions artistiques, des tables rondes, ainsi que des ateliers pour enfants de la décoration et du tissage. Environ 4000 titres de 25 maisons d'édition marocaines y sont exposés.

Sharjah. Hajar Raddi (MAP)

Naissance d'un nouveau Festival international des arts numériques à Khouribga

1337

المهرجان الدولي للفنون الرقمية
Festival International des Arts Numériques13 → 17
Nov. 2024

Le 1337 (Ecole de code nouvelle génération de Khouribga) a confié à la CANcoop (Coopérative des arts numériques) l'organisation du DIGITAL ART KHOURIBGA (DAK) qui se tient du 13 au 17 novembre 2024, sous le thème «Environnement naturel, environnement virtuel».

Pour sa première édition, le DAK propose un programme pluridisciplinaire riche et varié, réunissant des pratiques artistiques résolument contemporaines, toutes en lien avec l'environnement. Cette édition explore plusieurs aspects fascinants de l'interaction entre la nature et la technologie, montrant comment la technologie peut non seulement améliorer notre compréhension de la nature, mais aussi contribuer à la protection de l'environ-

nement et à la promotion de stratégies durables.

Le DAK implique des artistes locaux et internationaux, dont des jeunes de l'école 1337, qui se réunissent pendant une semaine pour réaliser des œuvres toutes aussi créatives et innovantes les unes que les autres. Il offre à la population de Khouribga et de sa région l'opportunité de découvrir l'une des facettes les plus importantes de l'art contemporain, à travers des propositions artistiques interactives et immersives.

Il convient de souligner que les productions programmées résultent de la collaboration entre le 1337, l'Uzine Casablanca et Epson, partenaire technologique du DAK. « Nous n'avons pas hésité à soutenir ce projet artistique qui

vise à explorer le futur des arts numériques, porté par le 1337, une institution qui place la recherche et l'innovation au cœur de son programme pédagogique. Les projecteurs fournis pour le DAK intègrent des technologies de pointe, conçues pour offrir une expérience immersive inégalée. Grâce à cette technologie, les différentes œuvres artistiques, qu'il s'agisse d'installations ou de performances, seront magnifiées et porteront un éclairage nouveau sur le talent des artistes », a déclaré Ilias Azzaoui, directeur général d'Epson Afrique Francophone.

Ces créations seront présentées dans plusieurs lieux emblématiques du festival : Le 1337, le Complexe culturel, la Médiathèque, la Place Ferdaous et la Porte de la liberté L'Byout.

“Everybody loves Touda” bientôt sur les grands écrans en Italie

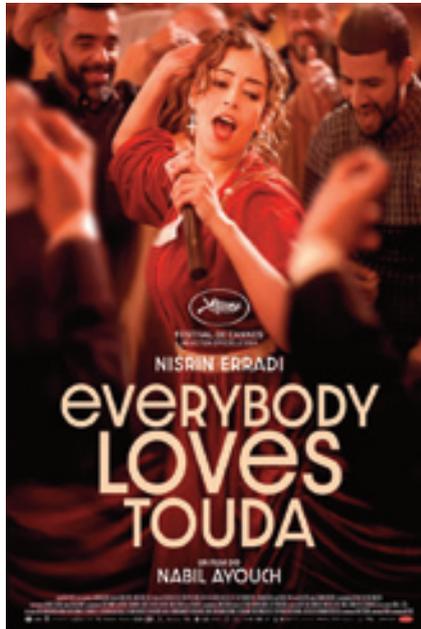
Le long-métrage "Everybody Loves Touda" du réalisateur Nabil Ayouch, projeté en ouverture de la 30ème édition du MedFilm Festival de Rome, sera bientôt distribué dans les salles obscures en Italie.

"Le film 'Everybody loves Touda' sera distribué en Italie à travers la prestigieuse maison de distribution italienne Maestro Distribution", a fait savoir Nabil Ayouch, dans une déclaration à la MAP, en marge du 30ème MedFilm Festival, qui se tient du 7 au 17 novembre courant.

Le cinéaste marocain à succès s'est dit "extrêmement fier" de pouvoir projeter son opus à l'ouverture du grand festival italien, d'autant plus que le public a apprécié le spectacle et réagi positivement au film. "C'est une double fierté : pour moi et pour le cinéma marocain qui a désormais sa place parmi les grands", a-t-il ajouté.

Le film, qui a raflé plusieurs prix dans des manifestations cinématographiques de renommée mondiale, a été favorablement accueilli par un public réceptif et cosmopolite de cinéphiles, en présence d'un parterre de personnalités du monde du cinéma, des arts, de la culture et des médias.

Projeté à Cannes Première et sélectionné pour représenter le Maroc aux



Oscars 2025, dans la catégorie "Meilleur film international", le long-métrage met en scène le personnage de Touda qui rêve de devenir Cheikha, interprétant des chansons de résistance, d'amour et d'émancipation.

Touda, campé par la comédienne Nisrin Erradi, primée pour ce rôle, nourrit l'espoir d'un avenir meilleur

pour elle et son fils, mais son destin est bouleversé par une série d'événements imprévus.

Dans une allocution de circonstance, l'ambassadeur du Maroc en Italie, Yousef Balla, a mis en avant les liens étroits qui unissent le cinéma national au MedFilm, au point de créer la version marocaine du festival, le Royaume ayant abrité cette année la troisième édition.

Après avoir cité une série de réalisations ayant remporté des prix à l'échelle internationale, le diplomate marocain a mis en relief la qualité et l'importance du Festival International du Film de Marrakech, créé en 2001 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour promouvoir l'industrie cinématographique sur les plans national et mondial.

Pour M. Balla, le Maroc s'érige en véritable pays du cinéma, à la faveur de ses paysages fascinants et ses infrastructures de studios de photographie haut de gamme, comparables à celles des pays leaders dans le domaine du septième art.

Outre "Everybody loves Touda", le cinéma marocain est représenté au 30ème MedFilm Festival par les longs-métrages "Adam" de sa réalisatrice Maryam Touzani, "Bye Bye Benz Benz" de Mamoun Rfal Bennani et Jules Rouffio, ainsi que par "Living" de Anas Bouzammour.

Bouillon de culture

Festival

Un panorama de sept films marocains, en langues Amazighe et Hassanie, seront projetés dans le cadre de la 20ème édition du Festival international Cinéma et Migrations qui se tient du 11 au 16 novembre à Agadir.

Parmi eux, figure "Sound of Berberia" de Tarik Elidrissi qui relate l'histoire de deux jeunes musiciens désireux de parcourir l'Afrique du Nord à la recherche du véritable son berbère. Au milieu de leur périple, ils rencontrent une journaliste qui leur propose de changer de route pour jouer de la musique avec les Touaregs du nord du Mali, mais ses intentions ne sont pas claires. Lorsqu'ils s'en rendent compte, il est déjà trop tard.

Il y a lieu de citer aussi "Bouksasse boutfonaste" d'Abdelillah Badr qui retrace l'histoire d'un homme rusé mais simple d'esprit vivant à Ait Ourir, un petit village berbère paisible. Il est le risé de son entourage. N'ayant plus de moyens pour subvenir aux besoins de la famille, Bouksasse n'a qu'une idée en tête : vendre la vache appartenant à son ami résidant en Belgique, une mission qui paraît anodine mais qui donnera lieu à plusieurs rebondissements. Il s'agit également de "Sahari Slem Wesaa" de Moulay Taieb Bouhanana, "Les 3M" de Saad Chraïbi, "Dados" d'Abdelouahed Mjahed, "Green Card" de Hicham Regragui et "Ce qui s'est passé à Marrakech reste à Marrakech" de Saïd Khallaf.

Ouvertes au public au sein du complexe culturel de Bensergaou, ces projections qui font partie d'une programmation riche et diversifiée s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés pour contribuer à l'animation des espaces culturels de la ville d'Agadir.

Initiée par l'association "Al Moubadara Attakafiya", cette 20ème édition est organisée en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, la Wilaya de Souss-Mass, le Conseil préfectoral d'Agadir, la Collectivité territoriale de la ville, le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger, le Centre cinématographique marocain, ainsi que d'autres partenaires institutionnels publics et privés.

Dites-moi les mots Madame !

Un jour, très tôt, avant que ne germe le blé, j'ai voulu me raconter des histoires pour que le soleil continue à briller. Parfois je n'en voyais plus la lumière pour que le ciel soit très bleu, parfois je ne voyais plus sa couleur pour que les oiseaux continuent à chanter, parfois je ne les entendais plus.

Dites-moi les mots Madame !

Les histoires feraient de la vie une chanson à l'air joyeux, j'ai eu besoin très tôt de raconter des histoires. J'ai rencontré, quelle chance, des êtres qui m'ont fait aimer les «hikayab» qui les racontaient aussi avec beaucoup d'amour et de simplicité. D'abord, ceux par qui passent la parole et le sens quand minuscule, je vivais à travers leur corps et leur voix. Ensuite, d'autres qui ont plongé leur regard acéré dans le mien, ont suivi mon sillage, ma sœur, mes frères. Ensuite tous ceux qui ont bien voulu partager avec moi des moments de magie, des arrêts sur le temps, des victoires sur le frêle chemin de nos vies croisées.

Dites-moi les mots Madame !

La vie peut être belle avec les autres, très belle, il suffit de peu, juste un peu de sel et du pain.

Très tôt, avant que ne germe le blé, les mots faisaient la ronde dans ma tête ; ils filaient droit en musique comme s'ils voulaient danser. Très tôt, je les alignais en cherchant un air intérieur. D'abord, je me

suis cru poète à l'âge où l'on croit croire à tout, où l'on se pense éternel ; la poésie et l'éternité se rejoignent, c'était le temps du bonheur.

Dites-moi les mots Madame !

Longtemps, je n'y ai plus cru, le ciel s'est assombri, les oiseaux ont migré, le soleil ne me réchauffait plus, je me suis vu livré corps et âme dans des missions humaines ou sur-humaines, avec un manque accordé, jusqu'au jour où «personne» s'est retourné sur ma poésie et m'a dit ce que j'ai toujours cru, écrits, écris, je te lirai, écris, écris, je te lis déjà !

Et là, les histoires que je croyais mortes revenaient en une marche désordonnée et houleuse, j'avais de nouveau envie de les raconter, d'abord à «personne», ensuite au monde entier.

Dites-moi les mots Madame !

Je ne peux pas dire que je suis toujours heureux d'écrire car les mots font des nœuds dans le ventre et souvent ont des pointes crochues, comme un trident, qui arrachent les entrailles. Tous les inventeurs d'histoires vous le diront, mais je redeviens l'oiseau dans les airs, la fleur dans les champs, le sable caressé par la vague, l'étoile qui racole la lune et ça aussi tous les conteurs d'histoires peuvent vous le dire, tous les inventeurs d'histoires vous le diront et moi aussi.

L'inventrice des mots, ces maux, c'est

Loubaba. Telle est votre monte, votre cantique, votre poésie !

Ceux sont vos propres maux
De vos mots qui me submergent.
De vos mots qui m'aspergent.
De vos propos plus vierges.
De noms invraisemblables qui jaillissent de votre voix.

Que les flammes de l'enfer me pénètrent aussi profondément que l'abîme ...

Que la chaleur et le souffle me transcendent ...

Que ces caresses que rien n'abîme ...

Empoignent mon corps en guise d'offrande !

De vers et de rimes chantés en rythme ...

De mots et de pages qui chatouillent mes sens ...

De toute cette littérature sublime ...

Je m'offre l'ultime délivrance.

Lire le message d'un sage ou d'une Loubaba ...

Partir en balade ou subir attaché à un arbre la colère d'une tornade ...

Etre le bourreau ou l'esclave ...

Vivre ou n'être que simple mirage ...

De cette poésie j'en tire une satisfaction infinie ...

De ces proses j'embellis mes nuits de douceur à l'eau de rose de Fès.

De ces voyages entre les lignes je m'épaouis ...

Mille mercis pour ces poésies !
La littérature toute confondue, c'est une certaine ouverture d'esprit ...

Le choix est bien vaste mais quand je lis, le temps s'oublie ...

Peu importe la lecture choisie ici je vous l'ai dit,

L'esprit n'a pas de limite et l'humain est plutôt curieux, n'est-ce pas Bel-Ami ?

Voici le mélange d'œuvres sous une autre forme ...

Quand on pense que le difforme vous a mise en forme,

Alors je dis : lisez-les Madame sans aucune pudeur.

Sans aucune honte, suivez l'odeur comme de Djilal Eddine Roumi.

Ah là ! Kalila Wa Dimna m'aurait sans doute casé dans une de vos fables.

Moi, homme simple dans ma féminité. Oh ! Vous et votre rage de vers ! Et bien sortez donc de votre cage et voyez de quoi moi simple «Femme» je suis capable !

Bon et bien, c'est la fin et comme le disait «Nerval» : ma poésie perdrait de son charme à être expliquée.

Merci de découvrir mes écrits dans toute ma féminité !

Par Adib El Machrafi
Écrivain et journaliste

Quatrième Chapitre

- Je n'en doute pas, répondit Fabrice : je m'appelle Vasi et je suis de Gênes; ma sœur, célèbre par sa beauté, a épousé un capitaine. Comme je n'ai que dix-sept ans, elle me faisait venir auprès d'elle pour me faire voir la France, et me former un peu; ne la trouvant pas à Paris, et sachant qu'elle était à cette armée, j'y suis venu, je l'ai cherchée de tous les côtés sans pouvoir la trouver. Les soldats, étonnés de mon accent, m'ont fait arrêter. J'avais de l'argent alors, j'en ai donné au gendarme, qui m'a remis une feuille de route, un uniforme et m'a dit : File, et jure-moi de ne jamais prononcer mon nom.

- Comment s'appelait-il ? dit la cantinière.

- J'ai donné ma parole, dit Fabrice.

- Il a raison, reprit le caporal, le gendarme est un gredin, mais le camarade ne doit pas le nommer. Et comment s'appelle-t-il, ce capitaine, mari de votre sœur ?

- Si nous savons son nom, nous pourrions le chercher.

- Teulier, capitaine au 4^e de hussards, répondit notre héros.

- Ainsi, dit le caporal avec assez de finesse, à votre accent étranger, les soldats vous prirent pour un espion ?

- C'est là le mot infâme ! s'écria Fabrice, les yeux brillants. Moi qui aime tant l'Empereur et les Français ! Et c'est par cette insulte que je suis le plus vexé.

- Il n'y a pas d'insulte, voilà ce qui vous trompe; l'erreur des soldats était fort naturelle, reprit gravement le caporal Aubry.

Alors il lui expliqua avec beaucoup de pédanterie qu'à l'armée il faut appartenir à un corps et porter un uniforme, faute de quoi il est tout simple qu'on vous prenne pour un espion. L'ennemi nous en lâche beaucoup; tout le monde trahit dans cette guerre. Les écailles tombèrent des yeux de Fabrice; il comprit pour la première fois qu'il avait tort dans tout ce qui lui arrivait depuis deux mois.

- Mais il faut que le petit nous raconte tout, dit la cantinière dont la curiosité était de plus en plus excitée. Fabrice obéit. Quand il eut fini :

- Au fait, dit la cantinière parlant d'un air grave au caporal, cet enfant n'est point militaire; nous allons faire une vilaine guerre maintenant que nous sommes battus et trahis. Pourquoi se ferait-il casser les os gratis pro Deo ?

- Et même, dit le caporal, qu'il ne sait pas charger son fusil, ni en douze temps, ni à volonté. C'est moi qui ai chargé le coup qui a descendu le Prussien.

- De plus, il montre son argent à tout le monde, ajouta la cantinière; il sera volé de tout dès qu'il ne sera plus avec nous.

- Le premier sous-officier de cavalerie qu'il rencontre, dit le caporal, le confisque à son profit pour se faire payer la goutte, et peut-être on le recrute pour l'ennemi, car tout le monde trahit. Le premier venu va lui ordonner de le suivre, et il le suivra; il ferait mieux d'entrer dans notre régiment.

- Non pas, s'il vous plaît, caporal s'écria vivement Fabrice; il est plus commode d'aller à cheval, et d'ailleurs je ne sais



pas charger un fusil, et vous avez vu que je manie un cheval.

Fabrice fut très-fier de ce petit discours. Nous ne rendrons pas compte de la longue discussion sur sa destinée future, qui eut lieu entre le caporal et la cantinière. Fabrice remarqua qu'en discutant ces gens répétaient trois ou quatre fois toutes les circonstances de son histoire : les soupçons des soldats, le gendarme lui vendant une feuille de route et un uniforme, la façon dont la veille il s'était trouvé faire partie de l'escorte du maréchal, l'Empereur vu au galop, le cheval escoté, etc.

Avec une curiosité de femme, la cantinière revenait sans cesse sur la façon dont on l'avait dépossédé du bon cheval qu'elle lui avait fait acheter.

- Tu t'es senti saisir par les pieds, on t'a fait passer doucement par-dessus la queue de ton cheval, et l'on t'a assis par terre ! Pourquoi répéter si souvent, se disait Fabrice, ce que nous connaissons tous trois parfaitement bien ? Il ne savait pas encore que c'est ainsi qu'en France les gens du peuple vont à la recherche des idées.

- Combien as-tu d'argent ? lui dit tout à coup la cantinière. Fabrice n'hésita pas à répondre; il était sûr de la noblesse d'âme de cette femme : c'est là le beau côté de la France.

- En tout, il peut me rester trente napoléons en or et huit ou dix écus de cinq francs.

- En ce cas, tu as le champ libre ! s'écria la cantinière; tire-toi du milieu de cette armée en déroute; jette-toi de côté, prends la première route un peu frayée que tu trouveras là sur ta droite; pousse ton cheval ferme, toujours t'éloignant de l'armée. À la première occasion achète des habits de pékin. Quand tu seras à huit ou dix lieues, et que tu ne verras plus de soldats, prends la poste, et va te reposer huit jours et manger des biftecks dans quelque bonne ville. Ne dis jamais à personne que tu as été à l'armée; les gendarmes te ramasseraient comme déserteur; et, quoique tu sois bien gentil, mon petit, tu n'es pas encore assez fûté pour répondre à des gendarmes. Dès que tu auras sur le dos des habits de bourgeois, déchire ta feuille de route en mille morceaux et reprends ton nom véritable; dis que tu es Vasi. Et d'où devra-t-il dire qu'il vient ? fit-elle au caporal.

- De Cambrai sur l'Escaut; c'est une bonne ville toute petite, entends-tu ? et où il y a une cathédrale et Fénelon.

- C'est ça, dit la cantinière; ne dis jamais que tu as été à la bataille, ne souffle mot de B***, ni du gendarme qui t'a rendu la feuille de route. Quand tu voudras rentrer à Paris, rends-toi d'abord à Versailles, et passe la barrière de Paris de ce côté-là en flânant, en marchant à pied comme un promeneur. Coude tes napoléons dans ton pantalon et surtout quand tu as à

payer quelque chose, ne montre tout juste que l'argent qu'il faut pour payer. Ce qui me chagrine, c'est qu'on va t'empaumer, on va te chiper tout ce que tu as; et que feras-tu une fois sans argent, toi qui ne sais pas te conduire ? etc...

La bonne cantinière parla longtemps encore; le caporal appuyait ses avis par des signes de tête, ne pouvant trouver jour à saisir la parole. Tout à coup cette foule qui couvrait la grande route, d'abord doubla le pas; puis, en un clin d'œil, passa le petit fossé qui bordait la route à gauche, et se mit à fuir à toutes jambes. Les Cosaques ! les Cosaques ! criaient-ils de tous les côtés.

- Reprends ton cheval ! s'écria la cantinière.

- Dieu m'en garde ! dit Fabrice. Galopez ! fuyez ! je vous le donne. Voulez-vous de quoi racheter une petite voiture ? La moitié de ce que j'ai est à vous.

- Reprends ton cheval, te dis-je ! s'écria la cantinière en colère; et elle se mettait en devoir de descendre. Fabrice tira son sabre :

- Tenez-vous bien lui ! cria-t-il, et il donna deux ou trois coups de plat de sabre au cheval, qui prit le galop et suivit les fuyards.

Notre héros regarda la grande route; naguère trois ou quatre mille individus s'y pressaient, serrés comme des paysans à la suite d'une procession. Après le mot cosaques, il n'y vit exactement plus personne; les fuyards avaient abandonné des shakos, des fusils, des sabres, etc. Fabrice, étonné, monta dans un champ à droite du chemin, et qui était élevé de vingt ou trente pieds; il regarda la grande route des deux côtés et la plaine, il ne vit pas trace de cosaques. Drôles de gens, que ces Français ! se dit-il... Puisque je dois aller sur la droite, pensa-t-il, autant vaut marcher tout de suite; il est possible que ces gens aient pour courir une raison que je ne connais pas. Il ramassa un fusil, vérifia qu'il était chargé, remua la poudre de l'amorce, nettoya la pierre, puis choisit une giberne bien garnie, et regarda encore de tous les côtés; il était absolument seul au milieu de cette plaine naguère si couverte de monde. Dans l'extrême lointain, il voyait les fuyards qui commençaient à disparaître derrière les arbres, et couraient toujours. Voilà qui est bien singulier, se dit-il; et, se rappelant la manœuvre employée la veille par le caporal, il alla s'asseoir au milieu d'un champ de blé. Il ne s'éloignait pas, parce qu'il désirait revoir ses bons amis, la cantinière et le caporal Aubry.

Dans ce blé, il vérifia qu'il n'avait plus que dix-huit napoléons, au lieu de trente comme il le pensait; mais il lui restait de petits diamants qu'il avait placés dans la doublure des bottes du hussard, le matin, dans la chambre de la gélière, à B***. Il cacha ses napoléons du mieux qu'il put, tout en réfléchissant profondément à cette disparition si soudaine. Cela est-il d'un mauvais présage pour moi ? se disait-il. Son principal chagrin était de ne pas avoir adressé cette question au caporal Aubry : Ai-je réellement assisté à une bataille ? Il lui semblait que oui, et il eût été au comble du bonheur s'il en eût été certain.

(A suivre)

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE
L'AGRICULTURE, DE LA
PÊCHE MARITIME
DU DÉVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX ET
FORÊTS
INSTITUT NATIONAL DE
LA RECHERCHE
AGRONOMIQUE
CENTRE RÉGIONAL
DE LA RECHERCHE
AGRONOMIQUE
DE KENITRA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ SUR
OFFRES DE PRIX
N° 12/2024/CRRAK
Le mardi 25 novembre 2024
à 14 heures, il sera procédé,
dans la salle des réunions
au siège de l'Institut National
de la Recherche Agronomique,
sise Avenue la Victoire
Rabat, à l'ouverture

des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert simplifié sur
offres de prix N°
12/2024/CRRAK relatif
à l'acquisition du matériel
scientifique pour les unités
de recherche relevant du
Centre Régional de la Recherche
Agronomique de
Kenitra, en cinq lots :
• Lot n° 1 : Hortes ;
• Lot n° 2 : Matériel de base
et instrument de mesure ;
• Lot n° 3 : Matériel de Bio-
technologie ;
• Lot n° 4 : Matériel de
Chauffage et stérilisation ;
• Lot n° 5 : Matériel de Mesure
des paramètres du sol.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés publics :
<http://www.marchespublics.gov.ma>
L'estimation des coûts des

prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de :
- Lot n° 1 : Quarante-huit
mille Dirhams Toutes Taxes
comprises (48 000,00DHS
TTC) ;
- Lot n° 2 : Trois cent
soixante-deux mille neuf
cent quarante-neuf Dirhams
et soixante centimes Toutes
Taxes comprises (362
949,60 DHS TTC) ;
- Lot n° 3 : Cent soixante-
cinq mille trois cent
soixante-seize Dirhams et
quatre-vingt centimes
Toutes Taxes comprises (165
376,80DHS TTC) ;
- Lot n° 4 : Quatre-vingt-
quatre mille Dirhams
Toutes Taxes comprises : (84
000,00DHS TTC) ;
- Lot n° 5 : Quatre cent trente
mille huit cents Dirhams

Toutes Taxes comprises (430
800,00DHS TTC) ;
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
- Lot n° 1 : Neuf cents
Dirhams (900,00 DH) ;
- Lot n° 2 : Sept mille
Dirhams (7000,00 DH) ;
- Lot n° 3 : Trois mille
Dirhams (3000,00 DH) ;
- Lot n° 4 : Mille cinq cents
Dirhams (1 500,00 DH) ;
- Lot n° 5 : Huit mille
Dirhams (8 000,00 DH) ;
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents

doivent être effectués
conformément aux
dispositions des articles 30,
32,34 et 135 du décret
n°2-22-431 relatif aux
marchés publics du 15
kaïbane 1444 (8 mars
2023).
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail marocain des
marchés publics accessible à
l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les prospectus, notices ou
autres documents
techniques exigés par le dossier

d'appel d'offres doivent
être déposés au Service
administratif relevant du
Centre Régional de la
Recherche Agronomique de
Kenitra, sis km 9, Route de
Sidi Yahya du Gharb, Kenitra,
au plus tard le 22 novembre
2024 à 15 h 00 mn
ou remis séance tenante au
président de la commission
d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues à
l'article 9 du règlement de la
consultation.
N° 8587/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة الشرق
عمالة جرسيف
دائرة جرسيف
قيادة هوراء أولاد رحو
جماعة هوراء أولاد رحو

عسكرد رقم : 862

إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2024

يعلن رئيس المجلس الجماعي لهوراء أولاد رحو أنه سينظم بغير الجماعة امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2024 لفائدة الأطر المهنية (إلى ميزانية الجماعة) وذلك وفق الجدول التالي:

المراسلة	مقر الترشح	عدد المقاعد	نوع الإجراء	تاريخ الإجراء	تاريخ الإجراء
محرر إداري من الدرجة الثالثة	محرر إداري من الدرجة الثانية	1	أمر الإجراء	2024/12/05	2024/12/08
مساعد فني من الدرجة الثانية	مساعد فني من الدرجة الأولى	1	أمر الإجراء	2024/12/05	2024/12/08
مساعد إداري من الدرجة الثانية	مساعد إداري من الدرجة الأولى	1	أمر الإجراء	2024/12/05	2024/12/08

هذا فصل الوطني للتعين تقدم طلبات المشاركة إلى عمدة المواطنين بالجماعة قبل آخر أجل للإيداع الترشحات.

N° 8588/PA

ROYAUME DU MAROC
WILAYA DE LA REGION GUELMIH OUD NOUN
PROVINCE DE GUELMIH
COMMUNE DE GUELMIH
DIVISION DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET BUDGET
BUREAU DES MARCHÉS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° :15/2024**

Il sera procédé aux bureaux de la Commune de Guelmih (AV ALMASSIRA GUELMIH) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national ouvert suivant :

Appel d'offres	Objet	Caution Provisoire	Date de séance d'ouverture des plis
15/2024	ACHAT DE LA FOURNITURE DE BUREAU : FOURNITURE POUR MATERIEL TECHNIQUE ET INFORMATIQUE PRODUITS D'IMPRESSION IMPRESSION ET IMPRIMÉS	12 000,00	06/12/2024 à 11 h

Le dossier d'appel d'offres est téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
(890 620,81 dh)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma ;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de la consultation.

N° 8589/PA

قـــرار: رقم 19 بتاريخ 11/11/2024
رئيس جماعة هوراء أولاد رحو بشأن تنظيم مباراة التوظيف في درجة فني من الدرجة الثالثة (السلم 9).

إن رئيس جماعة هوراء أولاد رحو

- بناء على التظهير الشريف رقم 1.58.008 الصادر في 4 نونبر 2017 (24 فبراير 1958) بمثابة النظم الأساسي المعمول به في الوظيفة العمومية.
- بناء على التظهير الشريف رقم 1.15.85 الصادر في 20 رمضان 1436 (07 يوليوز 2015) بتأجيل القانون التنظيمي رقم 113.14 المتعلق بالجماعات.
- بناء على الظهير الشريف رقم 1.58.006 الصادر في 7 ذي الحجة 1377 (25 يوليوز 1958) بشأن حيز الدفاع في الامتحانات والبريد العمومية.
- بناء على المرسوم رقم 2.77.738 الصادر في 13 نونبر 1987 (27 شتنبر 1977) بمثابة النظم الأساسي المنظم للجماعات كما وقع تجديده وتفسيره.
- وبناء على المرسوم الملكي رقم 401.67 بتاريخ 13 ربيع الأول 1387 (22 يوليوز 1967) بمن نظم حيز العمارة والامتحانات الخاصة بولوج أسلاك ودرجات ومناصب الإشارات العمومية.
- وعلى المرسوم رقم 2.51.621 الصادر بتاريخ 28 ذي الحجة 1432 (25 نونبر 2011) بتحديد شروط وتكليفات تنظيم مباريات التوظيف في المناصب العمومية كما وقع تجديده وتفسيره.
- وبناء على المرسوم الملكي رقم 2.02.349 الصادر في 27 جمادى الأولى 1423 (7 أغسطس 2002) بتحديد السن الأقصى للتوظيف بمقتضى أسلاك ودرجات الإشارات العمومية والجماعات المحلية.
- وعلى المرسوم رقم 2.92.281 الصادر في 7 ذي الحجة 1413 (29 أبريل 1993) بتحديد الموظفين من شروط السن المطلوب تطبيقها كوظيفة في إطار حيز من آخر الوظيفة.
- وبناء على المرسوم رقم 2.12.80 الصادر بتاريخ 8 جمادى الأولى 1438 (10 أبريل 2012) المتعلق بتأجيلات التطوير لولوج مختلف درجات الوظيفة العمومية بالجماعات المحلية.
- وعلى المرسوم رقم 2.37.451 الصادر في 4 ربيع الأول 1439 (23 نونبر 2017) من المصلحة العمومية للجماعات ومؤسسات التعاون بين الجماعات.
- وبناء على المرسوم رقم 2.64.389 الصادر في 10 ربيع الأول 1384 (19 أغسطس 2004) بتحديد النظم المتعلق بولوج مناصب الإشارات العمومية المسماة بالقرابين.
- وبناء على المرسوم رقم 2.01.94 الصادر في 29 ربيع الأول 1422 (22 يوليوز 2001) بتحديد شروط استعانة مقررني الأمة من الأمانة بولوج مختلف المناصب بدارات القرابة والمناصب العامة والجماعات العمومية.
- وبناء على المرسوم رقم 2.01.96 الصادر في 29 ربيع الأول 1422 (22 يوليوز 2001) بتحديد شروط الإحطاف في مصالح الإشارات العامة والقرابين العامة والجماعات العمومية بمقتضى لوائح المراسلين وقواعد المراسلة.
- وبناء على المرسوم رقم 2.05.72 الصادر في 29 نونبر 2005 بشأن النظم الأساسي الخاص بمهنة التقنيين المشتركة بين الوزارات.
- وبناء على قرار وزير الأول رقم 3.330.00 الصادر في 7 ربيع الآخر 1421 (10 يوليوز 2000) بتحديد قائمة المناصب المسكون باستعانة في الإلتحاق للموظفين بالقرابة، وكذا نسبة التغطية لهذه المناصب بدارات القرابة والهيئات التابعة لها.
- وبناء على قرار وزير الداخلية رقم 1388.24 الصادر في 23 نونبر 1445 (06 ماي 2024) بتحديد شروط وإجراءات بولوج مباريات التوظيف في المناصب العمومية بالجماعات الترابية.
- وبناء على إقرارات وزير الداخلية عدد 06931 بتاريخ 09 غشت 2019 و 07862 بتاريخ 18 شتنبر 2019 و 06167 بتاريخ 02 شتنبر 2020.
- وبناء أن جماعة هوراء أولاد رحو تقرر على منصب مدير الإيداع هذه المباريات.

بمسئور مسما بسبسي

المادة الأولى: التظهير رقم 21 لجنبر 2024 على السادة السادة مسماة بإقامة الإيداعات بجماعة هوراء أولاد رحو أو مؤسسات أخرى عند الاقتصاد مباراة التوظيف في درجة فني من الدرجة الثالثة 023 ؛
وبمشاركة فيها المرشحين من جنسية مغربية والفرنسيين من العمر 18 سنة إلى الأثر و 40 سنة على الأكثر في تاريخ يدور من السنة المالية ب ، ويمكن تحديد حد السن الأخر كلما عدل في المصالح العمومية أو المصالح المهنية لأجل التقدم بون أن يتجاوز 45 سنة، والموظفين على شهادة مظهر على تخصص في الوظيفة المدنية والبيانات من طرف مؤسسات التكوين المهني المؤهلة لتسليم الشهادة أو إحدى الشهادات المتعددة وفقاً لمقتضى النظم الأساسي حسب الجدول التالي :

الدرجة العمومية	المؤهلات المطلوبة	المؤهلات المطلوبة	عدد المناصب
فني من الدرجة الثالثة (السلم 9)	تدبير فني متخصص مسكون من طرف إحدى مؤسسات التكوين المهني المختصة بفتح التوظيف 2.86.325 بتاريخ 9 يناير 1987 بمن نظم حيز المناصب العمومية أو إحدى الشهادات المتعلقة لها الصالحة لتسليمها على التخصصات العمومية رقم 2.12.80 بتاريخ 10 أبريل 2012.	الهندسة المدنية، الإتحاد العمومي.	02

المادة الثانية: يتأثر ملف الترشيح من الوثائق التالية :
1 - طلب الترشح لأجل أداء مباراة التوظيف بين الإسم الشخصي والعائلي والكنية والجنسية والمهنة وقرابة ورقمه ورقم هاتفه
2 - نسخة معصولة عليها من شهادة المصنوبة أو إحدى الشهادات المعادلة لها مصادقة من جهة المصنوبات المهنية الجاري بها العمل، معصومة نسخة من قرار المصنوبة عند الاقتصاد.
3 - صورة ذاتية للتصريح لعمل مسورة فوتوغرافية وجودة الترخيص.
4 - نسخة مطبوعة لأصل من بطاقة تعريف الوظيفة.
5 - صورة قديمة من نوع الترخيص ذاتي صادرة من أجل الإسم الكامل، التاريخ وصورته.
6 - توكيد كتابي لأهل البيت من طرف الإدارة المختصة بالنسبة للترشحين المرشحين للموظفين.
المادة الثالثة: أودع ملفات الترشيح بمكتب العمدة بجماعة هوراء أولاد رحو ، ويحدد آخر أجل للإيداع بالترشيح يوم 06 لجنبر 2024 على الساعة الرابعة والنصف و 04:00 أو ترسل عبر البريد الإلكتروني إلى السيد رئيس جماعة هوراء أولاد رحو (يؤخذ بعين الاعتبار عدم معصولة البريد) ، ويتم اعتماد كل ملف لا يتضمن كافة الوثائق أو وضع خارج الأجل المحدد، ويستثنى أربعة الترشيحات والمرشحين المرشحين للإيداع المبكرة أو إعلان النتائج على موقع التوظيف العمومي www.emploi-publics.ma وبنوابة العمودية العامة للجماعات الترابية www.collectivites-territoires.gov.ma.

المادة الرابعة: تشمل مباراة التوظيف على اختيارين : كتابي وشعبي بعد استمارة ومعالمتها حسب الجدول التالي:

نوع الاختبار	موضوع	التمديد	العدد
1 - الاختبار الكتابي	موضوع عام أو أسئلة ذات إجابات محددة (QCM) متعلق بالسياسات أو الوظائف المطلوبة لتطبيقها أو بتخصصات الجماعة الترابية	التمديد	03 ساعات
2 - الاختبار الشفوي	اختبار شفوي أو شفوي أو شفوي أو شفوي	التمديد	15 و 45 دقيقة

المادة الخامسة: يتأثر هذا القرار بوزارة التوظيف العمومي www.emploi-publics.ma وعلى بوزارة العمودية العامة للجماعات الترابية www.collectivites-territoires.gov.ma وكما سطر بالجماعة.

N° 8590/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la région
Béni-Mellal- khénifra
Province de Béni-Mellal
Cercle de Béni-Mellal
Caidat Ouled-Yaïch
Commune Ouled-Yaïch
AVIS D'APPEL D'OFFRES
PUBLIC OUVERT
N° 13 /S.R.R/ 2025
-le 12/12/2024 à 10 Heures
du matin il sera procédé
dans la salle des réunions de
la commune des Ouled-
yaïch à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres
ouvert sur offres de prix pour
exploitation des souks hebdomadaires
jmaa à ouled yaïch
et Tlat a Bezzaza relevant
des biens communaux
commune ouled yaïch province
de Béni Mellal pour l'année
2025.
Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré auprès du
service des marchés de la
commune, il peut également
être téléchargé à partir
du portail des marchés
publics : www.marchespublics.gov.ma.
- Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de
: 70 000,00 dhs (soixante dix
mille dhs).
-Le prix d'ouverture d'Afferme-
ge des souks hebdomadaires
(Djamaa) d'Ouled-yaïch et (Tlat) de
Bazzaza établi par le maître
d'ouvrage est fixé à la
somme de : 1 000 000,00dhs
(un million de dirhams).
Les concurrents peuvent :
-Soit envoyer leurs plis par
courrier recommandé avec
accusé de réception à Monsieur
le président de la commune
des Ouled-yaïch.
- Soit les déposer contre ré-

cépissé au bureau d'ordre
de la commune.
- Soit les remettre au président
de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ouverture
des plis.
-soit les envoyer par voie
électronique via le portail
des marchés publics.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement
de consultation.
N.B : Si l'affermage n'est
pas effectué à la date limitée
ci haut, l'ouverture des plis
se renouvellera le mardi et
le jeudi et de chaque
semaine à la même heure et
au même endroit jusqu'à
l'affermage de ce patrimoine
conformément aux lois et
réglementations en
vigueur.

N° 8595/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE MEDIOUNA
CONSEIL PROVINCIAL
Avis d'Appel d'offres
ouvert simplifié
N° 11/2024/CPM
Le 26/11/2024 A 11H00, il
sera procédé dans la salle
de réunion du siège du
conseil provincial de Médiouna,
à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres
ouvert simplifié sur offres
de prix
N°11/2024/CPM du
26/11/2024 pour l'achat de
deux véhicules aménagés
en transport scolaire collégiale
31 places y compris
chauffeur pour le compte
du Conseil Provincial de

Médiouna -Lot unique-.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés
publics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de huit cent
soixante-dix mille dirhams
TTC (870 000,00 Dhs TTC).
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
Treize mille dirhams (13
000,00 Dhs).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 2.22.431
relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer
leurs dossiers par voie
électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma
Les prospectus exigés par
le dossier d'appel d'offres
doivent être déposés dans
le bureau de service des
marchés du Conseil Provincial
de Médiouna au plus tard le
25/11/2024 à 15H00 ou remis
séance tenante au président
de la commission d'ouverture
des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 05 du règlement
de consultation.
N° 8596/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة الدار البيضاء
القسم برشيد
جماعة أولاد حيو
رقم:

إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية
للخلافة موقلي الجماعة برسم سنة 2024

يعلن رئيس المجلس الجماعي أولاد حيو عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2024 لخلافة موقلي الجماعة وذلك وفق الجدول التالي:

المرتجعون لاجتياز الامتحان	الترجمة المعلن بشأنها	شروط وطوع الامتحان	عدد المتنافسين	تاريخ اجراء الامتحان الكتابي	الساعة
تقني من 2 د 10 شام 10	تقني من 1 د 11 شام 11	يطلع امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المتقنين على ست سنوات من الكفاءة من الدرجة الأولى في الوظيفة الأساسية.	01	2024/12/30	العشرة صباحا
مساهد تقني من 2 د 6 شام 6	مساهد تقني من 1 د 8 شام 8	يطلع امتحان الكفاءة المهنية في الدرجة الأولى.	02	2024/12/14	العشرة صباحا

على المتقنين والمرتجعين اعداد ترشيحتهم بكتاب الوارد الشريفة بالجماعة في أجل أقصاه يوم الجمعة 06 اكتوبر 2024 على الساعة 18:30 و هو أجل قبول الترشيحات.
والمرتجع من المتقنين - الاتصال بعميلة الموارد البشرية بالجماعة في أوقات العمل الاعتيادية للإزور

N° 8591/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة الدار البيضاء
القسم برشيد
جماعة أولاد حيو
رقم:

إعلان عن اجراء امتحانات الكفاءة المهنية
برسم سنة 2024

يعلن رئيس مجلس جماعة أولاد حيو عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية وفق ما هو موضح بالجدول التالي:

المرتجعون لاجتياز الامتحان	الترجمة المعلن بشأنها	شروط وطوع الامتحان	عدد المتنافسين	تاريخ اجراء الامتحان الكتابي	الساعة
تقني من 2 د 10 شام 10	تقني من 1 د 11 شام 11	يطلع امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المتقنين على ست سنوات من الكفاءة من الدرجة الأولى في الوظيفة الأساسية.	01	2024/12/30	العشرة صباحا
مساهد تقني من 2 د 6 شام 6	مساهد تقني من 1 د 8 شام 8	يطلع امتحان الكفاءة المهنية في الدرجة الأولى.	02	2024/12/14	العشرة صباحا

على المتقنين والمرتجعين اعداد ترشيحتهم بكتاب الوارد الشريفة بالجماعة في أجل أقصاه يوم الجمعة 06 اكتوبر 2024 على الساعة 18:30 و هو أجل قبول الترشيحات.
والمرتجع من المتقنين - الاتصال بعميلة الموارد البشرية بالجماعة في أوقات العمل الاعتيادية للإزور

N° 8592/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
SECRETARIAT GENERAL
PROVINCE D'OUARZAZATE
DIVISION DU BUDGET ET MARCHES
N° /JAMAZM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
NATIONAL N°32/BG/2024

Le 06 Décembre 2024 à 10h00, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate, sis à Avenue Mohamed VI, Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RESIDENCE OFFICIELLE DE MONSIEUR LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 130.000,00 dhs (cent Trente Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 6 960 932,40dhs (Six Million Neuf Cent Soixante Mille Neuf Cent Trente Deux Dirhams, 40Centimes) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret 2-22-431 du 08 Mars l'appel d'offres ouvert 2023 relatif aux marchés publics et du chapitre 4 de l'Arrêté du ministre délégué de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023).

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

Le dossier technique doit comprendre :
Copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification de la façon suivante :

Classe	Secteur	Qualification
3	A : Construction	A-2 : travaux courants en béton armé - maçonnerie pour bâtiment

N° 8594/PA

Recours de Vize

Ministère de l'Éducation Nationale, de la préscolaire et des sports
Autorité Régionale de l'Éducation et de la Formation
Région Rabat-Salé-Kénitra
Province Provinciale de Sidi Kacem

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE

Le 06 Décembre 2024, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem Avenue Allal Ben Abdellah, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix pour objet :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation en DHS TTC	Montant de la Caution Provisoire en DHS	Heure d'ouverture des plis
SD/PSK/2024	Travaux de construction de seize (16) salles de classes dans des établissements scolaires primaires relevant des communes de : Sidi Kacem, Sebhat, Sidi Azzou, Sidi el Kamel, Dar Anouj, Zerraz, Chassat, Sidi Mohamed Chek, Zaggata, Klachet et Radda Province de Sidi Kacem, ce lot unique.	2 961 922,13 Dirhams TTC (Trois Million Neuf Cent Soixante Et Un Mille Neuf Cent Vingt Trois Dhs Troisième Cx TTC).	60 000,00 Dirhams (Sixante Mille Dirhams)	10H00

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° : 2-22- 431 relatif aux marchés publics et à l'Arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances chargé du budget n° 1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 05 du règlement de consultation.

N.B : La caution provisoire doit être libellée au nom de la Direction Provinciale de Sidi Kacem.

N° 8593/PA

LEGAL COUNSELLORS OF AFRICA - LCOA - CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 28.08.2024, il a été établi les Statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont:
 Dénomination : LEGAL COUNSELLORS OF AFRICA - LCOA -
 Forme Juridique : SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉS UNIQUES.
 Objet : * CONSEIL JURIDIQUE ET FISCAL,
 * TRANSPORT DE VOYAGEURS,
 * TRANSPORT DE MARCHANDISES.
 Siège Social : 49 RUE JEAN JAÛRES, 6 EME ETG, APPT 12, GAUTHIER, CASABLANCA.
 DUREE : 99 ans.
 Capital Social : CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 Dhs), divisé en MILLE (1 000) parts de CENT DIRHAMS (100 Dhs) chacune, numérotées de 1 à 1000, toutes libérées et attribuées à :
 * Mr. EL OUAÏB MEHDI ... 1 000 parts sociales.
 GERANCE : M. EL OUAÏB MEHDI, gérant unique de la Société.
 La société est engagée par la signature du gérant unique MEL OUAÏB MEHDI.
 Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 05.11.2024 sous le N° 00941746. RC N° 648401.

N° 8602/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 REGION MARRAKECH-SAFI
 PROVINCE D'ESSAOUIRA
 COMMUNE D'ESSAOUIRA
 AVIS APPEL D'OFFRES

OUVERT SIMPLIFIE SUR OFFRES DE PRIX N° 12/CE/2024

Le 27 Novembre 2024 à 11H, Il sera procédé, au bureau de la division technique de la Commune d'Essaouira à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix concernant l'achat de matériel d'entretien de l'éclairage public pour le compte de la commune d'Essaouira. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 18.000,00 dhs (Dix Huit Mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre Vingt Trois Mille Quatre Cent Soixante Deux Dirhams TTC (983 472,00 Dhs TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023), relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 8603/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE BENSULMANE

COMMUNE DE BOUZNIKA DIRECTION DES SERVICES

SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIE N° 16/2024/ SM
 Réserve aux TPE, PME, coopérative, union de coopératives et auto-entrepreneur
 Le 26 novembre 2024 à 11 heures, il sera procédé dans la salle de réunion à la commune de Bouznika, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n°16/2024/SM du 26/11/2024 ayant pour objet : REAMENAGEMENT DES PISTES COMMUNALES EXISTANTES A LA COMMUNE DE BOUZNIKA.
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf cent quarante-deux mille dirhams zéro centime toutes taxes comprises (942 000,00 dhs T.T.C.). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix-huit mille dirhams (18.000,00 dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du

N° 8604/PA

décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma Il est prévu une réunion au siège de la commune de Bouznika suivie d'une visite des lieux le mercredi 20/11/2024 à 10:00 Heures. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Royaume Du Maroc
 Ministère De L'intérieur
 Province Essaouira
 Commune Smimou
Avis rectificatif relatif à l'Appel D'offres Ouvert Simplifié N° 05/2024 marché réservé aux PME
 le président de la commune Smimou, porte a la connaissance des concurrents que l'appel d'offre ouvert Simplifié ayant pour objet Achat et installation des plaques d'énergie solaire pour la station de pompage d'eau potable au douar Adouar et Douar loda ogdal sera reporté a la date et l'heure du 26/11/2024 a 10h 00mn au lieu de la date et l'heure 20/11/2024 a 12h00mn le reste des conditions de la concurrence n a pas subit de changement

N° 8605/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE
 CHU IBN ROCHD-CASABLANCA
AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE SUR OFFRES DES PRIX N° 201/2024/CHUIRC ACHAT DE MATERIEL DE BUANDERIE
 Le Directeur du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd informe le public que des modifications sont introduites au niveau du Cahier des Prescriptions Spéciales et du Règlement de Consultation de l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N°201/2024/CHUIRC relatif à « Achat de matériel de buanderie » comme suit :
 - **Annulation du lot N° 2 = CHARIOT DE MANUTENTION POUR LINGE** - Montant de l'estimation : 67 200,05 DHS/TTC de cet appel d'offres.
 Le dossier de l'appel d'offres modifié est mis à la disposition des concurrents au Portail Marocain des Marchés Publics : « www.marchespublics.gov.ma »

N° 8599/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE CHEFCHAOUEN
 COMMUNE DE FIFI
AVIS D'ORGANISATION D'UN EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE POUR LE GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE 1ER GRADE
 La commune de fifi organisera le 09 décembre 2024 au siège de la commune un examen D'aptitudes professionnelles pour le grade d'adjoint technique 2ème grade au profit des Fonctionnaires De la commune ayant requis les conditions demandées au 31 décembre 2024 le Nombre de postes Postulée est un(1)
 L'examen porte sur :
 - Un examen écrit d'ordre général, durée 2 h coefficient(3)
 - Un examen oral pour les admis en examen écrit durée entre 15 et 30 minutes coefficient (2)
 Les fonctionnaires intéressés doivent déposer leur demande de candidature au bureau des ressources humaines de la commune Avant 05 décembre 2024

N° 8597/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE CHEFCHAOUEN
 COMMUNE TERRITORIALE FIFI
AVIS D'ORGANISATION D'UN EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE POUR LE GRADE DE REDACTEUR 2EME GRADE
 La commune territoriale de fifi organisera le 29 décembre 2024 au siège de la commune un examen D'aptitudes professionnelles pour le grade de rédacteur 3ème catégorie au profit des Fonctionnaires De la commune ayant requis les conditions de mandes au 31 décembre 2024 le Nombre de postes Postulée est un(1)
 L'examen porte sur :
 - Un examen écrit d'ordre général, durée 3 h coefficient(2)
 - Un examen oral pour les admis en examen écrit durée entre 15 et 30 minutes coefficient (3)
 Les fonctionnaires intéressés doivent déposer leurs mande de candidature à la bureau des ressources humaines de la commune avant 25 décembre 2024.

N° 8598/PA

السلكة المغربية
 وزارة الداخلية
 إقليم الناظور
 دائرة وادي آزي
 جماعة آئين عادي

إعلان عن إجراء وتقييم امتحان القادة المهنية بروسمة 2024
 لولوج درجة تقني من الدرجة الأولى السوم 11 ودرجة مساعد تقني من الدرجة الأولى السوم 8
 بجماعة آئين عادي

يعن رئيس جماعة آئين عادي انه تقرر اجراء امتحان القادة المهنية بروسمة 2024 فائدة المواطنين الملتحقين لجمعية آئين عادي و ذلك يوم السبت 28 نونبر 2024 على الساعة العاشرة صباحا (10:00) بدار جماعة آئين عادي "الجماعة" وذلك وفق ما هو مبين في الجدول التالي :

الدرجة المهنية	الدرجة السوم	الدرجة السوم	شروط لولوج الامتحان	المتساب المعيارى بشانها	موقع الترشح
تقني من الدرجة الثانية	تقني من الدرجة الأولى	مساعد تقني من الدرجة الثانية	يحتاج الامتحان في وجه المواطنين المتوفرين على القومية ست سنوات في الدرجة الاسفلية في اليوم المحدد لاجراء اول اختبار من الاختبارات المتفرص عليها في القرار التنظيمي المعاري به العمل.	تحدد عدد المتساب المعيارى بشانها في منصب واحد من كل درجة	توضع ملفات الترشح لاجتياز الامتحان بملاب المدينة بجماعة آئين عادي في ايام الجمعة 28 نونبر 2024 كإجراء اول اختبار الترشح.

N° 8600/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE JADIDA
 Cercle Rasmoum
 Caidat Ouled Rahmoune
 CT Ouled Rahmoune

AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS N°08/2024 ET 09/2024

Le Lundi 09 décembre 2024 il sera procédé dans la salle réunion de la CT OULED RAHMOUNE, à l'ouverture des plus relatif aux appels d'offres nationaux ouverts sur offre de prix pour :

N° appel d'offres	Heure	OBJET	Estimation du maître d'ouvrage de DHS TTC	Caution provisoire
08	11 heures	CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE DE L'ANNEXE COMMUNALE DE SOUK JEMAA A LA COMMUNE OULED RAHMOUNE PROVINCE D'EL JADIDA	98 544,88 DHS (Cinquante-six mille cinq cent quarante-quatre dirhams et quatre-vingt-huit centimes)	1000,00 DHS MILLE DIRHAMS
09	13 heures	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC SANITAIRE D'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE AU DOUAR LAABADLA (ÉCOLE MHOULA 2) COMMUNE OULED RAHMOUNE-Province El Jadida	21 982,96 DIRHAMS (Twenty One Nine Eight Two Dirhams et Quatre Vingt Seize Centimes)	700,00 DHS SEPT CENT DIRHAMS

-Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail Marocain des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma
 -Le dépôt, le retrait des plis et des offres des concurrents doivent être effectués par voies électronique dans le portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions des articles 9 et 30 de l'arrêté n°1692-23 du 94 di el Hija 1444(23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des plis relatifs aux marchés publics.
 -Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n°2-22-431 Du 15 Chaabanis 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.
 -Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 et 11 du règlement de consultation.

N° 8601/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Khemisset
Commune de Khemisset
Direction des services
DAF/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N° 17/2024
Le 12/12/2024 à 11h, il sera
procédé, dans les bureaux
de Monsieur le président de
la commune de Khemisset à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres sur offres
de prix pour : Gros Travaux
de Maintenance de Poteaux
et Câblages à la commune
de Khemisset.
-Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés publics
accessibles à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma
-L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 3 095 100,00

dhbs (trois millionsquatre-
vingt-cinq mille centdix-
sept TTC).
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
50000,00dhbs (cinquante
mille dirhams).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conforme aux
dispositions des articles 30,
32, 37 et 135 du décret N° 2-
22-431 relatifs aux marchés
publics.
Les concurrents doivent dé-
poser leurs plis par voie
électroniquement dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse :www
marchés publics .gov.ma et
conformément aux disposi-
tions de l'arrêté du ministre
délégué auprès de la minis-
tre de l'économie et des fi-
nances, chargé du budget
n°1692-23 du 4 hja 1444(23
juin 2023) relatif à la déma-
térialisation des procé-

dures, des documents et des
pièces relatifs aux marchés
publics.
-Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de consultation.
N° 8610/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
GROUPEMENT DES
COMMUNES
TERRITORIALES
AL ATLAS
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°06/2024
07/2022
Le12/12/2024 à 11 heures,
il sera procédé dans le bu-
reau de M. Le Président du
Groupeement des collectivité
Territoriales AL ATLAS
Province Khénifra à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres sur offres de

prix concernant :
L'ASSISEMENT TECH-
NIQUE EN MATIERE DE
SUIVI ET DU CONTROLE
DES SERVICES DE GES-
TION DELEGUEE D'EN-
FOUSSEMENT ET DE
VALORISATION DES DE-
CHETS MENAGERS
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme decent Quatre-
vingt milleDirhams TTC
(180000,00Dhs TTC)
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
TROIS Mille Dirhams
(3000,00DHS)
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être
Conforme aux dispositions

des articles 30 à 34 du dé-
cret relatif aux marchés pu-
blics.
Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des
Marchés publics accessible
à l'adresse www.marches-
publics.gov.ma.
- Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par le règlement de consul-
tation.
N° 8611/PA



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
دائرة التراب والتهيئة
محافظة خنيفرة
دائرة سبيح دجاج واد دجاج
قسم الشؤون الاقتصادية

قرار حول بحث المرافق والمضار

إن السيد رئيس مجلس جماعة سبيح دجاج واد دجاج

بناء على تقرير التقييم رقم 113-14 المتعلق بالمرافق الصادر بتفويض المدير المدير رقم 1-115-45 المؤرخ في 23 رمضان 1446 الموافق لـ 17 يونيو 2025 خاصة بالمدة 100 والمادة 103 من
مادة التراب والتهيئة من طرف الجماعة الخريف المؤرخ في 3 شوال 1332 (25 غشت 1914) المتعلق بقانون المؤسسات الوطنية
المشتملة أو الخريفية و هذا القرار الذي عزته و التمهيد
بات على القرار المؤرخ المؤرخ في 22 جادي الثانية 1352 (13 أكتوبر 1933) الذي تم بمقتضاه ترتيب المؤسسات الخريفية
المتعلقة والخريفية كما تم التمهيد و التمهيد
وذلك بعد الطلب المؤرخ في 2024/1/04
و الذي تضمن ما يلي
المشروع على رقم : كرون واد دجاج واد دجاج
بالمساحة الكلية : مساحة التراب رقم 46 المساحة الكلية رقم 02

بالإضافة إلى ذلك

المعلق الأول : أن خطة التقييم من المرافق والمضار من 15 يوما سيجاز اتخاذ من لاجز 2024/11/11 إلى غاية إشفاق التقييم
بالتاريخ 2024/11/08
المعلق الثاني : يدعو سبل الحد ب : جماعة سبيح دجاج واد دجاج : جماعة الخريف حيث يمكن التعميم لتسليم مخطط التقييم وذلك خلال
أوقات العمل الرسمية.

N° 8606/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
CERCLE D'AZEMMOUR
CAIDAT DE CHTOUKA
C.T. CHTOUKA

**AVIS RECTIFICATIF DE L' APPEL D'OFFRE
OUVERT N° 02/2024**

Il est porté au public que Le 29/11/2024 au lieu de 29/11/2024 à 11h30, il sera procédé au siège de la commune Chtouka sise au centre Trine Chtouka cercle Azemmour province d'el Jadida, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix pour location de Fabattoir communal pour l'année budgétaire 2025(du 1 janvier 2025)jusqu'à 31 décembre 2025).

Le dossier d'appel d'offre, peut être retirer du service des marchés de la commune et le portail marocain des marchés publiques.

Le montant de cautionnement provisoire sera fixé à la somme de 97200.00 DHS au nom de la commune territoriale Chtouka , elle sera déposée chez le régisseur des recettes communal ou chez Monsieur le percepteur d'Azemmour

le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents sera conformément à l'article11 de l'Arrêté conjoint du ministre de l'intérieur et du ministre de l'Économie et des Finances n° 3712.21 du 14 septembre 2022 précisant les modalités et le déroulement des appels d'offres publics relatifs à l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour les collectivités territoriales par la construction d'immeubles, la location, et exploiter leur propriété privée.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés communal.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune Chtouka
- Soit les déposer électroniquement au portail marocain de marchés publiques

N° 8609/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'OUARZAZATE
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET ET MARCHES
SERVICE DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DES PRIX N°16/INDH/2024**

Le 06 Décembre 2024 à (10 h30) Dix heures et demi, il sera procédé dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate, sis à Avenue Mohamed VI, Ouarzazate l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert national pour Travaux d'aménagement des accès au Collège Tichka à la Commune de Telnouete et l'Ecole Tiguert n'Al Fars à la Commune d'Air Zineb Province d'Ouarzazate.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics http://www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1 870 603,66dhbs (Un Million Huit Cent Soixante-Dix Mille Six Cent Trois Dirhams Et Soixante Six Centimes) TTC.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trente six Mille Dirhams (36.000,00 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret 2-22-431 du 08 Mars 2023 relatif aux marchés publicisés du chapitre 4 de l'Arrêté du ministre délégué de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023).
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Le dossier technique doit comprendre :
Copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification de la façon suivante :

Classe Minimale	Secteur	Qualification exigée
4	B : Travaux routier et voirie urbaine	B1 : Travaux de terrassements routiers courants B3 : Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement B5 : Asphes non traitées et enduits superficiels

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.
N° 8607/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
CERCLE D'AZEMMOUR
CAIDAT DE CHTOUKA
C.T. CHTOUKA

**AVIS RECTIFICATIF DE L' APPEL D'OFFRE
OUVERT N° 01/2024**

Il est porté au public que Le 29/11/2024 au lieu de 29/11/2024 à 11h, il sera procédé au siège de la commune Chtouka sise au centre Trine Chtouka cercle Azemmour province d'el Jadida, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix pour location des services du souk hebdomadaire Trine Chtouka pour l'année budgétaire 2025(du 1 janvier 2025)jusqu'à 31 décembre 2025).

Le dossier d'appel d'offre, peut être retirer du service des marchés de la commune et le portail marocain des marchés publiques.
Les services du souk hebdomadaire Trine Chtouka objet du location sont comme suit :

- 1- différents emplacements
- 2- marche de légume
- 3- marché de bestiaux
- 4- parkings et fondouk
- 5- les étals des bouchers

Le montant de cautionnement provisoire sera fixé à la somme de 639 000.00 DHS au nom de la commune territoriale Chtouka , elle sera déposée chez le régisseur des recettes communal ou chez Monsieur le percepteur d'Azemmour

le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents sera conformément à l'article11 de l'Arrêté conjoint du ministre de l'intérieur et du ministre de l'Économie et des Finances n° 3712.21 du 14 septembre 2022 précisant les modalités et le déroulement des appels d'offres publics relatifs à l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour les collectivités territoriales par la construction d'immeubles, la location, et exploiter leur propriété privée.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés communal.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune Chtouka
- Soit les déposer électroniquement au portail marocain de marchés publiques

N° 8608/PA

SELY DECO SARL AU capital 100.000,00 DHS
Siège social: ANFA RES LES LYS ESC 3 ETG RD APPT 6 MOHAMMEDIA
Dissolution Anticipée
-Au terme d'un procès verbal de l'AGE de la Société SELY DECOSARLAU du 18/10/2024, l'associé unique de ladite société ont décidé ce qui suit :
- Dissolution Anticipée de la Société.
- Nomination de Mr EL YAMANIE YASSINE, CIN n° VA8164ten tant que liquidateur de la société.
- Fixation du Siège de Liquidation à l'adresse suivante :ANFA RES LES LYS ESC 3 ETG RD APPT 6 MOHAMMEDIA
- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de lère instance de Mohammedia Le 13 / 11 / 2 0 2 4 s o u s

N°2352dont RC N° 25825/Mohammedia. N° 8516/PA
Royaume Du Maroc
Ministère De L'intérieur
Région Marrakech Safi
Province de Safi
Commune Sebti Gzoula
Avis D'appel D'offres
Ouvert Simplifié
N° 05/2024/GZL
LE 28 /11/ 2024 à 11 h, il sera procédé à la Salle des Réunion au siège de la commune SEBT GZOULA l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert Simplifié ayant pour objet ACHAT D'UNE VOITURE PICK-UP AU PROFIT DE LA COMMUNE SEBT GZOULA PROVINCE DE SAFI
Le dossier d'appel d'offre, peut être retiré auprès du Bureau des Marchés publics à la Commune de

sebt gzoula ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma.
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: QUATRE MILLE SEPT CENT Dirhams (4700 ,00 Dirhams.)
• L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offre est fixée à DEUX CENT TRENTE CINQ MILLES DHS et 00 Centimes (235000,00dhs), toutes taxes y comprises.
Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics ; ainsi que les articles 9 et 12 de l'arrêté du ministre délé-

gué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hïja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux mar-

chés publics
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et constituer leurs cau-

tionnements provisoires par voie dématérialisée.
-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.
N° 8517/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
RÉGION MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE SAFI
COMMUNE SEBT GZOULA



AVIS A PROPOS DEROULEMENT EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU PROFIT FONCTIONNAIRES COMMUNE SEBT GZOULA RAPPEL MODIFICATIF

La commune de Sebti Gzoula organise le 08 Décembre 2024 A 09 :00 du Matin examen de capacité professionnelle au profit fonctionnaire dite commune énumérés sur son budget ayant un ancienneté conformément au tableau ci dessus et ce jusqu'au 31/12/2024.

CADRE ORIGINAL	CADRE D'AFIANCEMENT	CONDITION D'ACCEDER AFIANCEMENT	POSTE RESERVE A CET USAGE	DATE D'EXAMEN	
				Evén	Orali
TECHNICIEN 2 ^{ème} GRADE	TECHNICIEN 1 ^{er} GRADE	6Ans ou minimum de service	1	08/12/2024	28/12/2024
TECHNICIEN 3 ^{ème} GRADE	TECHNICIEN 2 ^{ème} GRADE	6Ans ou minimum de service	1	08/12/2024	28/12/2024
ADJ TECHNIQUE 1 ^{er} GRADE	ADJ TECHNIQUE 2 ^{ème} GRADE	6Ans ou minimum de service	4	08/12/2024	28/12/2024

OBSERVATION : Ceux qui désirent passer l'examen des capacités professionnel doivent soumettre leurs candidature au bureau d'ordre de la commune avant la date limite du 29 Novembre 2024.
N° 8615/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
MILAYA REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE BEN AHMED JAOUBA
CAIDAT DE SIDI HAJAJ
COMMUNE DE SIDI HAJAJ

Avis D'ORGANISATION D'UN EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
N° 6204

Suite à la décision du président de la commune de sidi HAJAJ sous le numéro 177 Date le :07/10/2024 concernant l'examen d'aptitude professionnelle.
La commune de sidi HAJAJ organise un examen d'aptitude professionnelle au profit des fonctionnaires communaux pour accès aux grades suivantes :

GRADE	NBRE DE POSTE	CONDITIONS
rédacteur 2ème grade	01	6ans en Grade rédacteur 2èmeGrade
Adjoint administratif grade principal	01	6ans en Grade Adjoint administratif 1 ^{er} grade
adjoint technique 1er grade	01	6ans en Grade adjoint technique 2ème Grade

L'examen d'aptitude professionnelle se déroulera au siège de la commune territoriale sidi Hajaj ou d'autres institutions si nécessaire ; le Mardi 31.12.2024 à partir du 09h00 matin.
Les fonctionnaires ayant les conditions clés ci-dessus doivent présenter une demande de candidature au bureau de gestion du personnel de la commune sidi HAJAJ avant le :/12.12.2024
N° 8612/PA

المملكة المغربية
Royaume du Maroc
وزارة الفلاحة والصيد البحري
والصيد البحري والرياح والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Régionale de l'Agriculture de Sousse-Ménage
Direction Provinciale de l'Agriculture de Tont

AVIS RECTIFICATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 31/2024/DPA/TZ/SMOP-FP

Il est porté à la connaissance des concurrents que l'A.A.O national N° 31/2024/DPA/TZ/SMOP-FP du 26 Novembre 2024 à 10 H, Publié au journal (libération n° 10353 du 02-03 Novembre 2024), a connu des rectifications comme suit :

- AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAL
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

617 400,00 DH (Six cents dix sept mille quatre cents dirhams)

Le reste sans changement.

Veuillez télécharger la version du Dossier d'appel d'offres complet dûment rectifiée au niveau du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

N° 8613/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province d'Essaouira
Pechalik de Tamandar
Commune de Tamandar
Direction des services

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 10/2024

Le Mercredi 11 Décembre 2024 à 10 Heures et demi, il sera procédé en séance publique, dans le bureau du président de la Commune de Tamandar à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 10/2024, pour TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DE L'ESPACE RECREATIF ENVIRONNEMENTAL ET EDUCATIF DE TAMANAR, PROVINCE D'ESSAOUIRA « GROS ŒUVRES ».

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3.570.300,00 dhs « Trois millions cinq cent soixante dix mille trois cent dhs ».

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 71.000,00 DH (Soixante et onze milles dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chiabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Il est exigé pour le présent appel d'offres ce qui suit :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
A	3	A5

N° 8614/PA

-FICASUD- S.A.R.L.
61, Rue Yougoslavie,
Passage Ghandouri Bloc F
n° 7 Gueliz Marrakech
Tel : 05 24 44 77 29 /
42 32 81
Fax : 05 24 44 76 77
**SOCIETE -AIDA
NAOURA-**
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE
SIEGE SOCIAL : 55, BOULEVARD MOHAMED V. IMMEUBLE JAKAR APPT 33 GUELIZ MARRAKECH AU CAPITAL SOCIAL DE 10.000,00 DH

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire datée du 08/10/2024, il a été décidé :

- 1- La dissolution anticipée de la société suivant l'article 42 des statuts de la société ;
 - 2- La nomination de Mr WELSCH JEREMY PHILIPPE comme liquidateur unique ;
 - 3- Que le siège de la liquidation est fixé à : PROPRIETE DITE AIDA-24, ARRONDISSEMENT ANNAKHIL, LIEU DIT AIN ITTI, VILLA N° 24 MARRAKECH ;
 - 4- Questions diverses.
- Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le 05/11/2024, sous le n° 168149.

Pour extrait et mention
N° 8618/PA

- FICASUD - S.A.R.L.
61, Rue Yougoslavie,
Passage Ghandouri Bloc F
n° 7 Gueliz Marrakech
Tel : 05 24 44 77 29 /
42 32 81
Fax : 05 24 44 76 77
**SOCIETE - GOLDEN
PALMS EVENTS -
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE**
GOLDEN PALMS FILMS -
GOLDEN PALMS PRODUCTION
AU CAPITAL DE 400.000,00 DIRHAMS

SIEGE SOCIAL : 23, RESIDENCE TISSIR, QUARTIER YOUSSEF BEN TACHFINE GUELIZ - MARRAKECH.
Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire datée du 21/12/2023, il a été décidé :

- De donner l'enseignement GOLDEN PALMS PRODUCTION à la société -GOLDEN PALMS EVENTS- SARL AU ;
- De changer l'objet social de la société à :

1. Production cinématographique et production audiovisuelle ;
2. Organisation des événements (Événementiel), location de matériel des événements (meubler, décoration et matériel technique ...);
3. Import et export.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le 14/10/2024, sous le numéro 167243.

Pour extrait et mention
N° 8619/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE CASABLANCA SETTAT**
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI BENNOUR
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE SUR OFFRE DE PRIX N° 45/58/2024

OUVERT SIMPLIFIE SUR OFFRE DE PRIX N° 44/58/2024

Le 25/11/2024 à 11H00 Il sera procédé, au siège de la direction provinciale de Sidi Bennour. A l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre Ouvert simplifié sur offre de prix N° 44/58/2024 pour les : Achat Des Médicaments Pour Les Elèves Des Etablissements Scolaires Relevant de la DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI BENNOUR.

Sous réserve des dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics, et des dispositions de l'article 135 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics, le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 60 000,00 DHS TTC (Soixante Mille Dirhams, toute taxe comprise). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 100,00 DHS (Mille Cent dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics, le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°08 et 09 du règlement de consultation.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 990,00 DHS (Neuf Cent Cinquante dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°08 et 09 du règlement de consultation.

N° 8620/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS**

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE CASABLANCA SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI BENNOUR
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE SUR OFFRE DE PRIX N° 45/58/2024

Le 25/11/2024 à 15H00 Il sera procédé, au siège de la direction provinciale de Sidi Bennour. A l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre Ouvert simplifié sur offre de prix N° 45/58/2024 pour les : Achat Des Produits D'hygiène Et Bain Pour Les Internes Des Etablissements Scolaires Relevant De La Direction Provinciale De Sidi Bennour Aref Casablanca-Settat. Sous réserve des dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures,

des documents et des pièces relatifs aux marchés publics, et des dispositions de l'article 135 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics, le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 60 000,00 DHS TTC (Soixante Mille Dirhams, toute taxe comprise). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 100,00 DHS (Mille Cent dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°08 et 09 du règlement de consultation.

N° 8621/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS**

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE CASABLANCA SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI BENNOUR
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE SUR OFFRE DE PRIX N° 46/58/2024

Le 25/11/2024 à 10H00 Il sera procédé, au siège de la direction provinciale de Sidi Bennour. A l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre Ouvert simplifié sur offre de prix N° 46/58/2024 pour les : L'Achat Des Produits D'hygiène et de désinfection pour les établissements scolaires Relevant De La Direction Provinciale De Sidi Bennour Aref Casablanca-Settat. Sous réserve des dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics, et des dispositions de l'article 135 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics, le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 75 000,00 DHS TTC (Soixante-quinze Mille Dirhams, toute taxe comprise). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 400,00 DHS (Mille Quatre Cent dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 400,00 DHS (Mille Quatre Cent dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°08 et 09 du règlement de consultation.

N° 8622/PA

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°08 et 09 du règlement de consultation.

N° 8622/PA

**ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Santé et de la Protection Sociale Direction Régionale de Casablanca Settat Délégation Provinciale de Berrechid Centre Hospitalier provincial de Berrechid**

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié national n° : 11/2024

Le 26 Novembre 2024 à 11 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de l'Hôpital Provincial de Berrechid, en face de l'Ecole Nationale des sciences appliquées, Berrechid, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié national n°11/2024, pour la Fourniture des gaz à usage médical pour le Centre Hospitalier Provincial de Berrechid.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme TTC de :
Montant minimum :116290,00dh(Cent seize mille deux cent quatre-vingt-dix dirhams zéro centimes)
Montant maximum :232580,00dh(Deux cent trente-deux mille cinq cent quatre-vingt dirhams zéro centimes)

Le cautionnement provisoire est fixé à : 4 000,00 dh (Quatre mille dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés soit sous format papier au bureau des marchés de l'Hôpital Provincial de Berrechid, en face de l'Ecole Nationale des sciences appliquées, Berrechid, soit par voie électronique. Le dernier délai de dépôt pour les deux cas est le 25/11/2024 à 16 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 8623/PA

**ROYAUME DU MAROC
Ministère du Tourisme de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire Direction provinciale de l'artisanat à Ouarzazate**
Avis d'Appel d'Offres Ouvert National
N° 003 /DP/OZTE /2024
Levendredi 06 décembre

2024 à 10H00, il sera procédé au bureau de la direction provinciale de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire d'Ouarzazate, avenue Mohamed 5 Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N°003 /DP/OZTE /2024 du 06/12/2024, ayant pour objet : Travaux d'aménagement et de réhabilitation des dégâts sismiques relevant la direction provinciale de l'artisanat d'Ouarzazate & ensemble d'artisanat d'Ouarzazate

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :deux millions huit cent quatre-vingt-huit mille sept cent seize dirhams 80 Cts toutes taxes comprisesdirhams TTC (2 888 716,80 DH)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quarante mille dirhams (40000,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces fournies doivent être originales ou en copies certifiées conformes à l'original.

N° 8624/PA

**ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Santé et de la Protection sociale Direction Régionale de la Santé et de la protection sociale**

Tanger-Tétouan- Al Hocima
Délégation Provinciale de la Santé et de la protection sociale Tétouan

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIE SUR OFFRES DE PRIX N° 21/DMST/2024
SEANCE PUBLIQUE

Le 26/11/2024 à partir de 11h, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan à l'ouverture des plis, relatif à l'appel d'offre ouvert national simplifié sur offre des prix relatif à :

ACHAT ET INSTALLATION DE PHOTOCOPIEURS DESTINEE A L'HOPITAL DES SPECIALITES REGIONAL DE TETOUAN (LOT UNIQUE).

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à partir de l'adresse électronique www.marchespublics.gov.ma

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions des articles 9 et 30

de l'arrêté n° 1692-23 relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatifs aux marchés publics

L'estimation du Maître d'ouvrage est fixée à : 480.000,00 DH T.T.C (Quatre cent quatre vingt mille dirhams TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à : 6.000,00 DH (Six mille dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 37 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres peuvent être déposés au bureau des marchés publics de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan, ou par voie électronique sur le portail des marchés publics au plus tard le 25/11/2024 à 15h, ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article (05) du règlement de consultation.

N° 8625/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU**

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N° 73 /2024
Le 06 Décembre 2024 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROU-DANNT sis à Rue Settat M'Haïta à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à, l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 73/2024 du 06 Décembre 2024 à 10h pour :

Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux d'élargissement et de renforcement de la RP1727 reliant Taroudant et Tafraouten du PK 6+000 au PK21+000 sur 15 km, Province de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés accessible à l'adresse : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 811.212,00 dh (Huit Cent Onze Mille Deux Cent Douze dirhams , 00 Cts).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 dh (Dix Mille Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 8626/PA

SOCIÉTÉ NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TÉLÉVISION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 82AOM/SNRT/2024
Appel d'offres réservé aux petites et moyennes entreprises nationales (PME)
Le 09/12/2024 à 13:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT, 1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la migration et la mise à niveau de la solution Business Intelligence (BI) pour les besoins de la SNRT.

Les prospectus et les documents techniques exigés par l'article 18 du règlement de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achats SNRT (2ème étage) au plus tard le 06/12/2024 à 16 Heures, délai de rigueur.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :

• Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).

• Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma> et le portail marocain des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 11 600,00 DHS

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : 779 161,68 DHS TTC

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes au règlement de consultation. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT

- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/>

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 8627/PA

SOCIÉTÉ NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TÉLÉVISION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 84AOM/SNRT/2024
Le 06/12/2024 à 10:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT, 1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

La Prestation de conception

de décor et coordination de sa mise en place pour le plateau de la chaîne Arryadia (SNRT)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :

• Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).

• Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma> et le portail marocain des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/pmp/>

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7 200,00 DHS

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : 480 000,00 DHS TTC

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT

- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/>

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 8628/PA

SOCIÉTÉ NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TÉLÉVISION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 85AOM/SNRT/2024
Le 06/12/2024 à 11:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT, 1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Prestation de conception et de production des éléments d'habillage de la chaîne Arryadia (SNRT).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :

• Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).

• Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma> et le portail marocain des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/pmp/>

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 24 800,00 DHS

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : 1 655 000,00 DHS TTC

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions

du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT

- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/>

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ

N°113/2024/INDH

Le 26 novembre 2024 à 10 h il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida dans la salle des réunions siège de la province El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N°113/2024/INDH du 26/11/2024, pour l'acquisition d'un véhicule au profit des organes de gouvernances de l'INDH Province d'El Jadida

Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme 249.600,00 dh (deux cent quarante neuf mille six cent dirham) T.T.C.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : quatre mille dirhams (4.000,00 dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 8629/PA

SOCIÉTÉ NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TÉLÉVISION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 87AOM/SNRT/2024

Le 06/12/2024 à 12:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT, 1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Location de supports d'affichage urbain 4X3 pour la SNRT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :

• Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).

• Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma> et le portail marocain des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/pmp/>

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 147 700,00 DHS

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : 9 850 000,00 DHS TTC

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT

- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/>

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 8630/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.A./S.B.M

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ

N°121/2024/INDH

Le 25 Novembre 2024 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida dans la salle de réunions siège Province El Jadida, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N°121/2024/INDH du 25 Novembre 2024 pour l'acquisition de deux ambulances pour les centres de santé : Ouled Ghanem (une ambulance) et Bir Jdid (une ambulance) au profit de la délégation provinciale de la santé - Province El Jadida.

Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme neuf cent quatre-vingt-dix mille quatre cent dirhams T.T.C (998 400 DHS TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : dix-neuf mille dirhams (19 000 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux

dispositions des articles 30-32-34 du décret relatif aux marchés publics.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.A./S.B.M

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ

N°122/2024/INDH

Le 25 novembre 2024 à 10h30, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida dans la salle des réunions siège El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N°122/2024/INDH du 25/11/2024 pour l'acquisition de deux ambulances pour l'hôpital provincial - Service de la mère et de l'enfant - au profit de la délégation provinciale de la santé - Province El Jadida

Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme neuf cent quatre-vingt-dix mille quatre cent dirhams T.T.C (998.400,00dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : dix-neuf mille dirhams (19.000,00 dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 8631/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.A./S.B.M

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ

N°124/2024/INDH

Le 25 Novembre 2024 à 11h30, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida dans la salle de réunions siège El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N°124/2024/INDH du 25 Novembre 2024 Pour l'acquisition de deux ambulances pour les centres de santé : Ouled Hamdane (une ambulance) et Zaouiet Saïss (une ambulance) au profit des communes : Ouled Hamdane et Zaouiet Saïss - Province El Jadida.

Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme neuf cent quatre-vingt-dix mille quatre cent dirhams T.T.C (998.400,00dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : dix-neuf mille dirhams (19.000,00 dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 8633/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.A./S.B.M

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ

N°123/2024/INDH

Le 25 Novembre 2024 à 11h, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida dans la salle de réunions siège Province El Jadida, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N°123/2024/INDH du 25 Novembre 2024 pour l'acquisition de deux ambulances pour les centres de santé : El Haouzia (une ambulance) et Ouled Sidi Ali

Ben Youssef (une ambulance) au profit des communes : El Haouzia et Ouled Sidi Ali Ben Youssef - Province El Jadida.

Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme neuf cent quatre-vingt-dix mille quatre cent dirhams T.T.C (998.400,00 DHS TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : dix-neuf mille dirhams (19.000,00 dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 8635/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.A./S.B.M
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ N°
125/2024/INDH

Le 25 Novembre 2024 à 12H , Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida dans la salle de réunions siège Province El Jadida, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N°125/2024/INDH du 25 Novembre 2024 pour l'Acquisition d'une ambulance pour le centre de santé Mettoh au profit de la délégation provinciale de la santé - Province El Jadida.

Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des coûts de prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent dirhams T.T.C (499 200 DHS TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : neuf mille cinq cent dirhams (9500 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-

32-34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 8636/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.R.F.H

AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERTS
N°: 67/2024/BG/PAZ

Le 10 Décembre 2024 à 10 Heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Réalisation câblage fibre optique entre les locaux techniques, Câblage réseau et électriques locaux salle conférence (Salles réunions rez-de-chaussée, DUE et SRH à l'étage et brassage locaux nouveau bâtiment proximité P.A) Au Secrétariat Général de la Province d'AZILAL.

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Neuf mille Dirhams, 00 Centimes (9 000,00 DHS).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent vingt mille huit cents Dirhams, 00 cts (520 800,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics. Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres sont mis dans un pli distinct et doivent être déposés à la division des Ressources Humaines et Financières de la Province d'Azilal au plus tard le : 09 Décembre 2024 avant 16 heures ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 14 du règlement de consultation.

N° 8637/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE

DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
DRIOUCH
CONSEIL PROVINCIAL
DE DRIOUCH
DIRECTION GENERALE
DES SERVICES
SERVICE DES AFFAIRES
FINCIERES ET
DE PATRIMOINES
BUREAU DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 19/2024/CPD

Le 10/12/2024, à : 12/00 Heures, il sera procédé aux Bureaux du Conseil Provincial de Drïouch, à la Ville de Drïouch, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

• Etudes Techniques et Suivi des Travaux de Construction du Siège du Groupement des Collectivités Territoriales - GCT-BCH - KERT à la Commune de M'Talissa Province de Drïouch.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Bureau des Marchés au Conseil Provincial de Drïouch, à la Ville de Drïouch, il peut également

être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux Mille Dirhams (2.000,00 DHS)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Cinq Mille Six Cent Dirhams (105.600,00 DH TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret n° : 2.22.431, Du : 15 Chaaban 1444 (08 Mars 2023) relatifs aux marchés publics.

Conformément aux dispositions de l'Arrêté de la Ministère de l'Economie et des finances N° : 1982-21, Du : 09 Jourmada 1 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, le dépôt électronique des plis et des offres est obligatoire.

N° 8638/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H

AVIS DE RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 39/2024/BG/PAZ

Le gouverneur de la province d'Azilal annonce au public que l'ouverture des plis concernant l'avis d'appel d'offres ouvert N° 39/2024/BG/PAZ, publié au journal libération n° 10351 du 31/10/2024 relatif à : Achat d'ameublement pour la Province d'Azilal.

est rectifié comme suit : Les prospectus et notices exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de Monsieur le chef de la DRFH de la Province d'Azilal au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis 22/11/2024 avant 16 h ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

N° 8639/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H

AVIS DE RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 46/2024/BG/PAZ

Le gouverneur de la province d'Azilal annonce au public que la séance d'ouverture des plis concernant l'avis d'appel d'offres ouvert N° 46/2024/BG/PAZ, publié au journal libération n° 10351 du 31/10/2024 relatif à : Achat des équipements pour la résidence officielle de la Province d'Azilal.

est rectifié comme suit : Les prospectus et notices exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de Monsieur le chef de la DRFH de la Province d'Azilal au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis 22/11/2024 avant 16 h ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

N° 8640/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H

AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 70/2024/BG/PAZ

Le gouverneur de la province d'Azilal annonce au public que la séance d'ouverture des plis concernant l'avis d'appel d'offres ouvert N° 70/2024/BG/PAZ, publié au journal libération n° 10354 du 04/11/2024 relatif à : Fourniture des plantes et fleurs aux jardins de la Province d'Azilal.

Est reporté à la date du 26/11/2024 à 13h.

N° 8641/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME,
DU DÉVELOPPEMENT RURAL, ET DES SAZES ET FORÊTS

LABORATOIRE OFFICIEL D'ANALYSES
ET DE RECHERCHES CHIMIQUES



LABORATOIRE OFFICIEL D'ANALYSES
ET DE RECHERCHES CHIMIQUES

المملكة المغربية
وزارة الفلاحة والصيد البحري
والتربية الريفية والأحياء
والمصايد والصيد البحري
المعهد الوطني للأبحاث
والدراسات الكيميائية

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

**APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 05/2023/LOARC
RÉSERVÉ AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES**

Séance publique

Le 06 décembre 2024 à 10 heures, il sera procédé en séance publique, dans la salle de réunion du Laboratoire Officiel d'Analyses et de Recherches Chimiques de Casablanca, sis au 25, rue Nchakra Rahal (Ex. Rue de Tours), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 05/2023/LOARC concernant l'achat de verrerie de laboratoire en cinq (05) lots séparés.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

N° de lot	Désignation	Montant en DH (en chiffres)	Montant en DH (en lettres)
Lot n° 1	Crevets et Pycnomètres	400,00	Quatre cent dirhams
Lot n° 2	Accessoires de laboratoire	7.250,00	Sept mille deux cent cinquante dirhams
Lot n° 3	Verrerie courante de laboratoire	1.950,00	Mille neuf cent cinquante dirhams
Lot n° 4	Fioles et pipettes (verrerie de précision)	1.700,00	Mille sept cent dirhams
Lot n° 5	Verre pour dilution d'huile d'olive	120,00	Cent vingt dirhams

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de :

N° de lot	Désignation	Montant TTC en DH (en chiffres)	Montant TTC en DH (en lettres)
Lot n° 1	Crevets et Pycnomètres	21.648,00	Vingt et un mille six cent quarante huit dirhams
Lot n° 2	Accessoires de laboratoire	363.343,20	Trois cent soixante trois mille trois cent quarante trois dirhams et vingt centimes
Lot n° 3	Verrerie courante de laboratoire	98.899,20	Quatre vingt dix huit mille huit cent quatre vingt dix neuf dirhams et vingt centimes
Lot n° 4	Fioles et pipettes (verrerie de précision)	86.475,60	Quatre vingt six mille quatre cent soixante quinze dirhams et soixante centimes
Lot n° 5	Verre pour dilution d'huile d'olive	6.000,00	Six mille dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement des marchés du Laboratoire Officiel d'Analyses et de Recherches Chimiques de Casablanca (LOARC).

NB : La documentation technique exigée par le dossier d'appels d'offres doit être :

- ✓ Soit déposée contre récépissé au Bureau Approvisionnement du LOARC au plus tard le 05 décembre 2024.
- ✓ Soit remise, séance tenante, au Président de la commission d'appel d'offres.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

LABORATOIRE OFFICIEL D'ANALYSES ET DE RECHERCHES CHIMIQUES DE CASABLANCA
N° 8642/PA

Sport

Walid Regragui : *La concurrence est rude pour faire partie de l'équipe nationale*



“ Ziyech doit travailler avec son équipe et à partir du moment qu'il atteint son niveau, il sera avec nous, dixit le sélectionneur national ”

Le sélectionneur national, Walid Regragui, a affirmé, mardi, que la concurrence est rude entre les joueurs pour faire partie de l'effectif de l'équipe nationale de football.

"Il y a de la concurrence entre les joueurs que nous avons à disposition et plus la concu-

rence est rude, plus j'ai de choix en tant que sélectionneur pour avoir l'effectif le plus exemplaire possible", s'est réjoui Regragui lors d'une conférence de presse tenue au Complexe Mohammed VI de football de Salé, en prévision des matches de la sélection marocaine face au Gabon, le 15 novembre à Franceville et au Le-

sotho, le 18 du même mois au stade d'honneur d'Oujda, pour le compte des éliminatoires de la CAN-2025 (5e et 6e journées).

"L'équipe nationale a grandi avec un super effectif et nous sommes devenus la nation de football que nous voulions. Nous sommes au Top 13 mondial depuis 2 ans et c'est un point

fort qui attire des joueurs talentueux", a ajouté le sélectionneur national.

S'agissant de la préparation de la CAN-2025, le coach a souligné qu'il reste quelques matches à l'équipe nationale pour peaufiner le travail, notant que "l'important pour nous est d'être prêts lors de la CAN, à domicile, parce que nous avons le devoir des résultats et d'être à un bon niveau".

Concernant l'absence de Hakim Ziyech, Regragui a fait remarquer que "Ziyech a presque deux mois sans compétition. Il doit travailler avec son équipe et à partir du moment qu'il atteint son niveau, il sera avec nous".

Revenant sur la convocation de Adam Masina, le sélectionneur national a expliqué vouloir voir l'évolution du joueur de Torino qui a changé de poste pour devenir défenseur central. "Nous sommes dans une progression de travail et nous pouvons voir d'autres profils rejoindre l'équipe nationale", a-t-il ajouté.

Reda Belahyane remplace Amir Richardson

Le sélectionneur national, Walid Regragui, a convoqué le milieu défensif du club italien de Hellas Vérone, Reda Belahyane, pour remplacer le joueur de la Fiorentina, Amir Richardson, blessé, indique mardi la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

Amir Richardson s'est blessé lors des entraînements de l'équipe nationale, qui effectue actuellement un stage de préparation au Complexe Mohammed VI de football.

Election d'un nouveau président du WAF

El Mahdi El Azzouzi a été élu lundi nouveau président du Wydad Athlétique de Fès (WAF), section football, pour succéder à Abdelmounaim El Hajjouji.

La liste présentée par M. El Azzouzi pour diriger l'équipe du WAF a été approuvée par l'assemblée générale extraordinaire tenue lundi à cet effet.

Dans une déclaration à la presse, le nouveau président a indiqué que toutes les équipes marocaines sont en train de renouveler leurs structures, y compris le WAF, saluant le parcours distingué de l'équipe durant près de huit décennies d'existence sur la scène sportive nationale.

Il a ajouté que le plan d'action du nouveau bureau sera élaboré prochainement sur la base des propositions des supporters et des membres de l'équipe dirigeante, notant que "l'action participative est la seule condition pour réussir et développer l'équipe".

M. El Azzouzi a également exprimé l'espoir de bâtir une grande équipe et de réaliser les aspirations des supporters, se félicitant des résultats obtenus par le bureau précédent.

Le WAF, entraîné par Azedine Bouzeraa, évolue à la Botola Pro D2 et occupe actuellement la 12ème place avec 7 points.

L'ASFAR accède au dernier carré de la LDC féminine

LAS FAR a enchaîné avec une deuxième victoire face aux Congolaises de TP Mazembe (3-1), en match de la 2ème journée de la Ligue des champions féminine de la CAF (Maroc-2024), disputé mardi au stade El Abdi à El Jadida, portant son total en tête du groupe A à 6 points.

L'entame du match a été équilibrée entre deux équipes à la recherche du moindre espace à exploiter. La première occasion a été signée Doha El Madani sur coup franc à l'entrée de la surface de réparation, dévié par le mur congolais.

Les Corbelles ont répondu par une contre-attaque rapide sur le côté droit, bien négociée par les Militaires.

Les deux formations ont livré une bataille farouche au milieu de terrain. A la 12ème minute, l'ASFAR s'est faite surprendre. Nkuadum Oyana a profité d'une mésentente dans la défense pour ouvrir le score.

Galvanisées après ce but, les Congolaises se sont libérées. Grâce à un jeu long et des passes dans le dos profitant de la vitesse de Nkuadum Oyana et du grand gabarit de Kanjinga Nanguji, elles se sont procuré plusieurs occasions franches.

La VAR est intervenue à deux reprises lors de cette première période validant un but et annulant un autre pour les Congolaises.

Dès le coup d'envoi de la deuxième mi-temps, les "Zaïmates" ont repris les choses en main. Doha El Madani a égalisé à la 50ème minute de jeu, avant que Sanna Mssoudy ne double la mise deux minutes plus tard.

Meilleure joueuse du premier match face aux Aigles de la Médina, Mssoudy a couronné les multiples actions des "Noir, Rouge et Vert" en inscrivant un troisième but.

Les Congolaises ont obtenu un penalty, validé par la VAR, dans les dernières minutes du match. L'héroïne de la soirée, Khadija Er-Rmichi, l'a intercepté.

L'ASFAR a fait montre de patience négociant intelligemment la suite de la partie face à un adversaire coriace.

L'équipe de la capitale disputera son troisième et ultime match de la phase de groupes, vendredi prochain, face à l'University of Western Cape d'Afrique du Sud.

A l'issue de ce match, l'entraîneur de l'ASFAR, Mohamed Amine Alioua, a souligné que son équipe a souffert en première mi-temps face aux Congolaises de Mazembe avant de se ressaisir en seconde période pour s'imposer.

"La première mi-temps était difficile pour nous», a-t-il, d'emblée, indiqué avant d'ajouter que "nous n'avons pas trouvé de solutions face à une équipe très puissante et rapide".

"En seconde mi-temps, nous nous sommes ressaisis et nous avons imposé le jeu qu'est le nôtre. Marquer trois buts dès l'entame de la deuxième période nous a facilité les choses", s'est-il félicité.

Mohamed Amine Alioua a, par ailleurs, salué le travail effectué par l'entraîneuse marocaine Lamia Boumehdhi, qui a "métamorphosé le TP Mazembe".

De son côté, Sanna Mssoudy, désignée pour la deuxième fois consécutive meilleure joueuse du match, a relevé que ses coéquipières se sont bien battues pour arracher cette victoire.

"On gardera la même motivation pour gagner tous les matchs et conserver le Trophée à la maison", a-t-elle dit.

Pour sa part, Lamia Boumehdhi a regretté un certain manque de réalisme de ses joueuses "capables d'alourdir le score lors de la première mi-temps".

Elle a, affirmé qu'elle vise la victoire et la qualification face aux Sénégalaises des Aigles de la Médina.

Le mégaport de Chancay, nouvelle porte d'entrée de la Chine en Amérique du Sud

Les imposantes silhouettes des grues du nouveau mégaport de Chancay, au nord de Lima, reflètent l'envergure de l'infrastructure financée par la Chine et appelée à renforcer encore davantage l'influence du géant asiatique en Amérique du Sud.

"Il est pratiquement prêt", se félicite lors d'une récente visite du site Gonzalo Rios, directeur général adjoint pour le Pérou de Cosco Shipping Ports (CSP), filiale du géant chinois du transport maritime Cosco Shipping, propriétaire à 60% du port.

Signe de l'importance de l'ouvrage, le président chinois Xi Jinping inaugurerait l'installation ce jeudi en marge du sommet de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) à Lima.

Chancay sera le premier port chinois d'Amérique du sud. Situé à environ 80 km de la capitale péruvienne, il comprendra quatre quais dans sa première phase grâce à un investissement de 1,3 milliard de dollars. A terme, il disposera de 15 postes d'amarrage, à l'issue d'un investissement total de 3,5 milliards.

Le terminal en eau profonde (près de 18 m), dont la construction a débuté en 2021, pourra accueillir les plus gros porte-conteneurs au monde, des mastodontes capables de transporter jusqu'à

24.000 conteneurs.

"Avec la contribution du port, cette région du Pacifique et le Pérou en particulier peuvent devenir le centre logistique clé de la région sud-américaine pour le commerce", note auprès de l'AFP Gonzalo Rios.

Le port s'inscrit dans l'initiative chinoise dite des "Nouvelles routes de la soie". Ce grand programme lancé en 2013 vise à construire des infrastructures et développer les liaisons maritimes, routières et ferroviaires entre les continents, notamment dans les pays en développement. Plusieurs pays d'Amérique du Sud (Pérou, mais aussi Argentine, Chili, Bolivie, Équateur et Venezuela) ont déjà adhéré à cette initiative, qui constitue un axe central de la stratégie de Xi Jinping pour accroître l'influence de la Chine à l'étranger.

Chancay, petite ville de quelque 57.000 habitants, a été choisie notamment pour sa situation stratégique au centre de l'Amérique du Sud.

Au cours de sa première année d'exploitation, un million de conteneurs devrait transiter par le port, estime Cosco Shipping Ports, qui dispose d'une concession de 30 ans pour l'exploitation du terminal d'une superficie de 141 hectares. Le Pérou importe de son



partenaire asiatique des biens de consommation, tout en lui fournissant des matières premières et des minéraux. La Chine contrôle un tiers des entreprises minières du pays.

Les échanges commerciaux entre le Pérou et la Chine ont atteint près de 36 milliards de dollars en 2023, selon les autorités péruviennes, grâce notamment à un accord de libre-échange conclu en 2010 entre les deux pays.

"Notre objectif est de devenir le Singapour de l'Amérique latine", s'enthousiasme auprès de la presse le ministre péruvien des Transports, Raul Perez, lors de la visite du site.

"Nous disposerons de routes directes vers l'Asie, en particulier vers la Chine, ce qui réduira de 10, 15 et même 20 jours, selon la route, ce qui se fait aujourd'hui"

en 35 ou 40 jours, ajoute-t-il. Selon Cosco Shipping Ports, le ter-

minal réduira le coût du transport vers et depuis le Pérou, le Chili, la Colombie et l'Équateur notamment, qui n'auront plus à utiliser les ports du Mexique et des États-Unis pour leurs échanges avec l'Asie.

L'installation "permettra à la Chine de se positionner dans cette région du monde", assure Oscar Vidarte, professeur de relations internationales à l'Université catholique du Pérou.

"Le mégaport fait partie de la lutte d'influence géopolitique dans la région. Chancay donne à la Chine un certain avantage sur les États-Unis", souligne pour sa part l'analyste et professeur en droit international Francisco Belaunde.

Connecté à l'autoroute Panaméricaine, qui parcourt le Pérou du nord au sud, par un tunnel de 1,8 km, le mégaport intégrera des technologies d'intelligence artificielle, utiles notamment pour le contrôle des marchandises.

"Nous allons disposer de la technologie la plus avancée pour contrôler toute la question de la sécurité des conteneurs, de sorte qu'on sache ce qu'il contient et que, lorsqu'il repart, la cargaison soit totalement sécurisée", note M. Perez.

Le Pérou est le deuxième producteur de cocaïne au monde après la Colombie.

Recettes

Croquettes de thon à la Ricotta



Ingrédients :

250 g de fromage Ricotta
250 g de thon à l'huile égoutté
20 g de câpres (facultatif)
Des olives noires ou vertes (facultatif)
3 à 4 cuillères à soupe de chapelure
2 cuillères à soupe de persil ciselé
1 cuillère à café de zeste de citron
1 cuillère à soupe de jus de citron
2 oeufs petit calibre ou 1 grand
50 g de fromage Parmesan ou autre
60 g d'Emmental râpé
1/2 cuillère à café de piment doux en poudre
1 bonne pincée d'ail en poudre
Sel et poivre au goût
Chapelure pour la panure
Huile d'arachide ou de tournesol pour la friture

Préparation :

Dans un saladier, mettre le fromage Ricotta, le parmesan râpé, le thon émietté et égoutté, les olives en rondelles et les câpres préalablement rincés coupés en tout

petit morceaux.

Ajouter le persil haché, le zeste et le jus de citron, la chapelure, l'ail, le piment doux et enfin les œufs légèrement battus, puis commencer à mélanger tout les ingrédients avec une fourchette. Saler et poivrer.

Mélanger tous les ingrédients jusqu'à obtenir un mélange compact et homogène (si le mélange est trop mou, ajouter un peu plus de chapelure et de fromage). Laisser reposer 20 à 30 minutes au frais.

Humidifier légèrement les mains et prendre de petites portions de pâte auxquelles vous donnerez la forme classique de boulette ronde et légèrement aplatie.

Après avoir formé la boulette, la passer dans la chapelure.

Faire frire les croquettes dans de l'huile chaude et non fumante, à feu doux à moyen (ne pas dépasser 180° C, il faudra quelques instants pour les faire dorer).

Déposer les croquettes dans une assiette sur laquelle munie de papier absorbant.

Le Britannique Tom Daley passe des plongeurs aux tricots

Le champion olympique de plongeur britannique Tom Daley, néo-retraité, a trouvé une rapide reconversion en inaugurant vendredi à Tokyo une exposition de ses tricots, avec laquelle il espère inspirer la nouvelle génération.

M. Daley est revenu dans la ville où il a remporté l'or olympique avec son partenaire Matty Lee en 2021 pour présenter des cardigans et autres créations colorées qu'il a réalisés depuis qu'il a commencé à tricoter en 2020.

"Pour moi, le tricot est un moyen de m'évader, c'est ce qui m'a aidé à gagner une médaille d'or olympique ici à Tokyo", a déclaré à l'AFP le Britannique de 30 ans qui s'est retiré des plongeurs dans la foulée des JO de Paris cet été, où il a remporté l'argent.

"Je raconte aux gens comment j'ai appris à tricoter, pourquoi j'ai appris à tricoter. Les gens pourront également voir mes médailles olympiques", a-t-il expliqué.

Certaines de ses œuvres exposées à Tokyo jusqu'au 25 novembre seront vendues aux enchères et le produit de la vente sera reversé à une organisation LGBT+ basée à Tokyo.

M. Daley, devenu la star du plongeur britannique lors de sa participation aux JO de Pékin en 2008, à seulement 14 ans, a fait sensation sur les réseaux sociaux lorsque les caméras de télévision l'ont filmé aiguilles à la main dans les tribunes aux JO de Tokyo.

Le Britannique aux cinq podiums

olympiques et huit mondiaux, s'est en effet pris de passion pour l'enchaînement des mailles à l'endroit et à l'envers en cherchant un moyen de récupérer après les séances d'entraînement.

Et très vite, il est devenu complètement accro à cette activité dont il voit les vertus psychologiques.

"J'aime le tricot car c'est extraordinairement bénéfique pour la santé mentale", a expliqué l'ancien plongeur, qui a même

posé en maillot de bain tricoté.

En attendant de peut-être commenter les JO-2028 à Los Angeles, la ville où il vit avec son mari et leurs enfants, il veut "faire profiter le plus grand nombre" de sa passion.

"Si quelqu'un m'avait dit il y a cinq ans que je serais plus célèbre pour le tricot que pour la plongée, j'aurais probablement ri", a-t-il souri. "Mais je ne peux pas imaginer ma vie sans le tricot".

